



TRAJECTOIRES DE FORMATION POUR LES FAMILLES D'ACCUEIL EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

Octobre 2026

*Par le Groupe de travail sur la formation des parents d'accueil en
protection de la jeunesse*

Rédaction

Marie-Pierre Joly, chercheuse d'établissement, Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) de Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire
Émilie Pelletier, candidate au doctorat, École de travail social, Université de Montréal (UdeM)

Révision

C'est-à-dire inc.

Infographie et mise en page

Marie-Pierre Joly, IUJD de Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire
Monia Carrier, IUJD de Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire

© Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) de Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire, 2026.

ISBN : 978-2-555-04971-0 (PDF)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026
Bibliothèque et Archives Canada, 2026

Citation suggérée

Joly, M.-P., Pelletier, É., Poirier, M.-A., Guénette, M., Ringuette, P., Louis-Jacques, S., Collin-Vézina, D. et le Groupe de travail sur la formation des parents d'accueil en protection de la jeunesse (2026). Trajectoires de formation pour les parents d'accueil en protection de la jeunesse. Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) de Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire.

Pour plus d'information concernant les travaux du Groupe de travail sur la formation initiale des parents d'accueil en protection de la jeunesse, veuillez consulter le site Web https://iujd.ca/fr/Formation_parents_accueil.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) dans le cadre des subventions Connexion.

Merci aux organisations qui ont codirigé le groupe de travail :

Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD)

Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse (ERPAPJ)

Merci aux personnes qui ont contribué aux travaux :

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Marie-Pierre Joly, chercheuse d'établissement, IUJD

Émilie Pelletier, candidate au doctorat, Université de Montréal (UdeM)

Marie-Andrée Poirier, professeure titulaire, École de travail social, UdeM

Martine Guénette, professeure, École de travail social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Patricia Ringuette, professeure, École de travail social, UQAT

Delphine Collin-Vézina, professeure titulaire, École de travail social, Université McGill

Sherlyn Louis-Jacques, coordonnatrice de projet, UdeM

COMITÉ DE TRAVAIL

Annie Blouin, famille d'accueil, Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ) – Laval

Mathieu Bolduc, famille d'accueil, FFARIQ – Montréal

Julie Boudreau, famille d'accueil, Fédération de la santé et des services sociaux – Centrale des syndicats nationaux (FSSSS-CSN) – Abitibi-Témiscamingue

Vikie Côté-Bérard, famille d'accueil, Association démocratique des ressources à l'enfance du Québec – Centrale des syndicats démocratiques (ADREQ-CSD) – Estrie

Manon Desbiens, spécialiste en activités cliniques, Santé Québec Estrie – CHUS

Renée Desnoyers, famille d'accueil et présidente, FSSSS-CSN – Lanaudière

José Dionne, famille d'accueil, FFARIQ – Mauricie-et-Centre-du-Québec

Marianne Lemay, agente de planification, de programmation et de recherche (APPR), Santé Québec Abitibi-Témiscamingue

Savannah Lemire, famille d'accueil, FSSS-CSN – Lanaudière

Catherine Royer, coordonnatrice professionnelle, Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire

Geneviève Salvaille, APPR et conseillère en développement professionnel, Santé Québec Montérégie-Est

COMITÉ CONSULTATIF

Magalie Audet, cheffe de service, Santé Québec Mauricie-et-du-Centre-du-Québec – Universitaire

Sandrine Beuparlant, APPR, Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire

Nicole Bouchard, spécialiste en activités cliniques, Santé Québec Mauricie-et-du-Centre-du-Québec – Universitaire

Sarah Bouffard, coordonnatrice clinique, Santé Québec Laval

Jonathan Boucher-Labrie, APPR, Santé Québec Estrie – CHUS

Francine Boutin, famille d'accueil, FFARIQ – Capitale-Nationale

Julie Bruneau, famille d'accueil, ADREQ-CSD – Estrie

Cristelle Choquette, APPR et conseillère en développement professionnel, Santé Québec Montérégie-Est

Annick Delisle, famille d'accueil, FSSSS-CSN – Abitibi-Témiscamingue

Marilys Gauthier, cheffe de service, Santé Québec Laval

Claudie Houle, technicienne en travail social, Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire
Sidgie Launière-Langlais, cheffe de service, Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire
Chantal Moreau, famille d'accueil, FFARIQ – Capitale-Nationale
Jean-François Rioux, famille d'accueil et coordonnateur provincial, FFARIQ
Mélanie Rioux, intervenante et coordonnatrice interprofessionnelle RI-RTF – volet jeunesse, Santé Québec Lanaudière
Elizabeth Sinclair Leblanc, intervenante, Santé Québec Lanaudière
Diane Thomas, famille d'accueil et présidente, ADREQ-CSD – Chaudière-Appalaches
Louise Vincelette, famille d'accueil, ADREQ-CSD – Montérégie

La réalisation de ce projet est le fruit d'un travail collectif. Nous souhaitons reconnaître et remercier toutes les personnes qui ont contribué, à différents moments, à son élaboration. Leur expertise a grandement enrichi les réflexions entourant nos travaux et a contribué à la qualité de ces trajectoires de formation.

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	7
MÉTHODOLOGIE	9
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	13
REPÈRES ANDRAGOGIQUES	15
Qu'est-ce qu'une compétence?	15
Processus d'intégration des compétences	16
Taxonomie de Bloom et Anderson	19
Les niveaux d'apprentissage selon Bloom et Anderson	20
SURVOL DES TRAJECTOIRES DE FORMATION	21
TRAJECTOIRE DE FORMATION DES FAMILLES D'ACCUEIL RÉGULIÈRES ET BANQUE MIXTE	23
L'ÉTAPE INFORMATION – FAR ET FABM	25
L'ÉTAPE PRÉACCRÉDITATION – FAR ET FABM	35
L'ÉTAPE FORMATION INITIALE – FAR, FABM ET FAP	49
TRAJECTOIRE DE FORMATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE PROXIMITÉ	51
L'ÉTAPE INFORMATION – FAP	53
L'ÉTAPE PRÉACCRÉDITATION – FAP	61
L'ÉTAPE FORMATION INITIALE – FAR, FABM et FAP	71
RÉFÉRENCES	85



INTRODUCTION

À la suite de la publication des *Balises pour soutenir la formation des parents d'accueil en protection de la jeunesse* en 2024, les membres du Groupe de travail sur la formation initiale des parents d'accueil ont choisi de poursuivre leur collaboration afin de concrétiser la vision proposée dans ce premier document. Ainsi, pour mettre en œuvre les **principes qui soutiennent une formation de qualité** et le **référentiel de compétences** des parents d'accueil, les partenaires ont renouvelé leur engagement afin de traduire ces orientations en trajectoires de formation concrètes.

S'appuyant sur le référentiel de compétences développé collectivement, **deux trajectoires de formation ont été élaborées** : l'une destinée aux familles d'accueil de proximité (section 2), l'autre aux familles d'accueil régulières et banque mixte (section 3). Chacune de ces trajectoires propose un parcours structuré autour de trois étapes clés : **l'information, la préaccréditation et la formation initiale**. Pour chacune de ces étapes, les compétences à développer, les objectifs d'apprentissage ainsi que les contenus prioritaires sont précisés. Certains repères andragogiques (section 1) ont aussi été explicités afin de s'assurer que les trajectoires permettent aux compétences de se développer graduellement, tout en mobilisant les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les ressources nécessaires pour traiter les situations complexes de l'accueil.

Comme c'est le cas depuis les débuts du Groupe de travail, cette démarche repose sur une étroite collaboration entre des personnes professionnelles des établissements de santé et de services sociaux, des parents d'accueil impliqués dans les associations représentatives, ainsi que des chercheuses et des étudiantes. La diversité des perspectives a permis de développer des trajectoires qui reflètent les réalités vécues par les parents d'accueil, tout en s'appuyant sur les savoirs pratiques et les connaissances scientifiques les plus récentes.

Ces trajectoires ne constituent pas une offre de formation en soi; elles représentent plutôt un jalon essentiel afin d'opérationnaliser le référentiel de compétences et de guider les comités de formation locaux dans le développement d'activités formatives cohérentes, progressives et adaptées aux réalités de chaque type de famille d'accueil. Nous espérons qu'elles contribueront à soutenir le déploiement d'une offre de formation de qualité, favorisant le développement des compétences des parents d'accueil et, ultimement, le bien-être des enfants qui leur sont confiés.

Bonne lecture!

Les membres du Groupe de travail sur la formation initiale des parents d'accueil en protection de la jeunesse



MÉTHODOLOGIE

Cette section résume la méthode et les démarches réalisées par le Groupe de travail pour réaliser les trajectoires de formation.

Coconstruction et complémentarité des expertises

Pour réaliser ces trajectoires de formation, les travaux se sont appuyés sur la démarche de mobilisation des connaissances privilégiée par le Groupe de travail, qui intègre les savoirs expérientiels, pratiques et scientifiques. La coconstruction peut être définie comme un processus volontaire et structuré permettant à plusieurs acteurs de parvenir à une compréhension commune d'une réalité ou à l'élaboration concertée d'une façon de faire ou d'une solution à un problème (Foudriat, 2019). Dans cette perspective, l'amélioration des pratiques devient une démarche collective où les expériences, les connaissances et les expertises se croisent, s'enrichissent mutuellement et contribuent à produire des réponses plus pertinentes et mieux adaptées aux besoins du milieu (Godrie, 2019, *dans* Jobin, Bazzarelli et Cayouette-Bourassa).

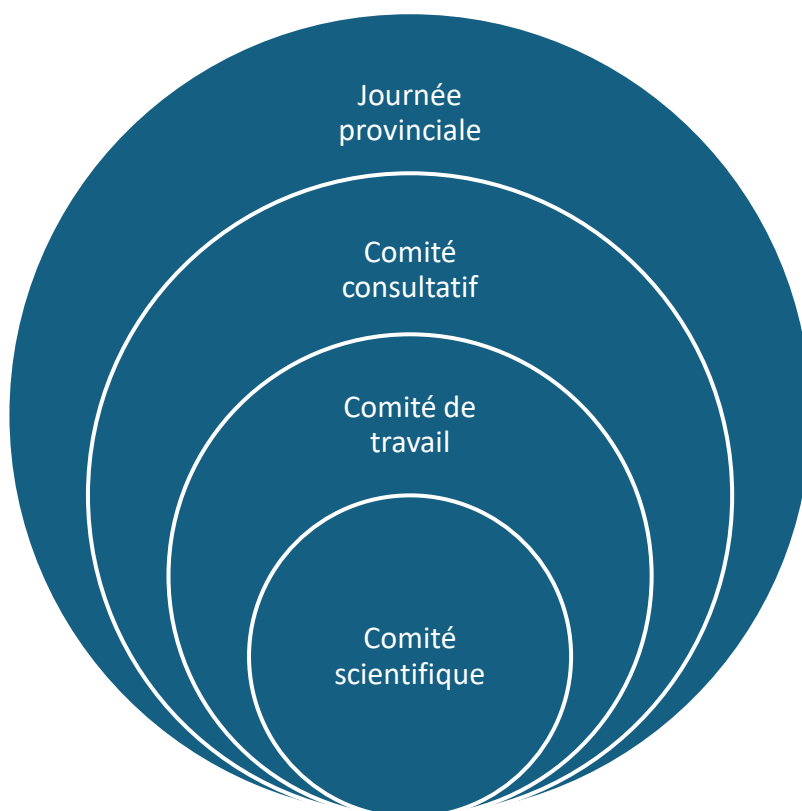
Structure de travail

Afin de mettre en œuvre de manière concrète cette démarche de coconstruction, la structure déjà implantée au sein du Groupe de travail a été mobilisée dans les travaux. Elle se compose des différentes instances, qui sont illustrées dans la figure ci-dessous.

- Au sein du Groupe, le **comité scientifique** est responsable des activités de recension des écrits, de recherche et d'évaluation. Il veille à la qualité scientifique des travaux et exerce un leadership horizontal et inclusif dans la réalisation des livrables.
- Le **comité de travail** se compose des membres du comité scientifique, auxquels s'ajoutent des parents d'accueil et des représentants des établissements qui désirent s'investir de manière plus soutenue dans les travaux. Ce comité est responsable de la réalisation des livrables (p. ex., relecture des documents qui seront présentés au comité consultatif, consultation avec le comité scientifique sur certains sujets, participation à l'animation de certaines rencontres, etc.).

- Le **comité consultatif** se compose de l'ensemble des membres du Groupe de travail. Ce grand comité se réunit quatre fois par année. Lors de ces rencontres, il réagit aux travaux réalisés par le comité de travail.
- La **Journée professionnelle provinciale** constitue un espace consultatif essentiel pour le Groupe. Organisée une fois par année, en mai, elle permet de présenter les travaux réalisés à l'ensemble des acteurs de la province, notamment aux partenaires du milieu communautaire, aux représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et de Santé Québec, ainsi qu'aux chercheurs qui s'intéressent à la thématique.

Figure 1 : Structure et fonctionnement du Groupe de travail sur la formation initiale des parents d'accueil en protection de la jeunesse



Étapes de développement des trajectoires

Étape 1 – Analyse des contenus de formation existants

Au début de la démarche, le comité scientifique a analysé deux types de documents : d’une part, les contenus des soirées d’information et de différentes initiatives offertes en début de trajectoire par cinq régions membres du Groupe de travail (N=18); d’autre part, les documents de trois programmes de formation reconnus et évalués à l’international : le NTDC (National Training and Development Curriculum for Foster and Adoptive Parents), le modèle PRIDE (Parent Resources for Information, Development and Education) et l’approche MAPP (Model Approach to Partnerships in Parenting). Le tableau suivant consigne les contenus consultés à cette étape.

Type de document	Documents consultés
Programmes de formation évalués scientifiquement	• National Training and Development Curriculum (NTDC; ÉU) • Parent Resources for Information, Development and Education (PRIDE; CAN) • Trauma Informed Partnering for Safety and Permanence – Model Approach to Partnerships in Parenting (TIP-MAPP; ÉU)
Contenus d’information et de formation déjà existants (régions membres du groupe de travail)	• CISSS de l’Abitibi-Témiscamingue. « Devenir famille d’accueil pour les 0-17 ans » [affiche de recrutement] • CIUSS de la Capitale-Nationale. Fiche d’évaluation des postulants (ressource de type familial) • CIUSSS de la Capitale-Nationale. « Entrevue de sélection. Évaluation des postulants. Grille d’entrevue » [document] • CIUSSS de la Capitale-Nationale. « Comité de sélection. Mise en situation pour l’entrevue Clientèle Jeunesse FA régulière » [document] • CIUSSS de la Capitale-Nationale. « Offre de service pour devenir famille d’accueil (ressource de type familial) » [document] • CIUSSS de la Capitale-Nationale. « Devenir ressource de type familial – Famille d’accueil » [document de séance d’information] • CIUSSS de la Capitale-Nationale. « Suggestions de références, Familles d’accueil » [document] • CIUSSS de Lanaudière (2025, juin). Devenir famille d’accueil. Programmes jeunesse [présentation PowerPoint] • CISSS de la Montérégie. « Les enfants ont besoin de vous : Devenez famille d’accueil! » [affiche] • CISSS de la Montérégie. « Ce que vous devez savoir si vous souhaitez devenir famille d’accueil » • CISSS de la Montérégie. (2020, juillet). « Devenir une famille d’accueil » [dépliant] • CISSS de la Montérégie (2024, 22 mai). Offre de service pour les ressources de type familial [document PDF] • Turgeon Guay, K. et Rivet, J. (2025). Séance d’information « contrat » Gestion contractuelle RI-RIRTF. DQEPP. (Estrie) • Brunet, M., Rouleau, Sylvain, et Bordeleau, C. (2022). <i>Groupe de soutien aux ressources de type familial basé sur le modèle ARC</i> (Centre Jeunesse de Lanaudière)

Dans chaque document, les thèmes et les contenus ont été identifiés et intégrés à une matrice, structurée en fonction des quatre compétences du référentiel élaboré antérieurement par le Groupe de travail (Joly *et al.*, 2024) et des trois étapes de la trajectoire : information, préaccréditation et formation initiale. À partir de cette matrice, le comité scientifique a produit une première version de travail de la trajectoire.

Étape 2 – Démarche de coconstruction de la trajectoire

Cette première version de travail a été proposée au Groupe de travail. Plusieurs séances de travail ont permis :

- 1) d'assurer l'adéquation de la proposition avec le contexte québécois;
- 2) de confirmer l'exhaustivité des contenus retenus et leur cohérence avec l'ancrage théorique du référentiel, soit les approches sensibles au trauma;
- 3) d'adapter la trajectoire aux réalités et aux besoins propres aux familles d'accueil de proximité (FAP) et aux familles d'accueil banque mixte (FABM).

Parallèlement, un travail a été réalisé afin d'ajouter, à chaque étape, des indications sur la manière de présenter les contenus (modalités).

Étape 3 – Validation provinciale

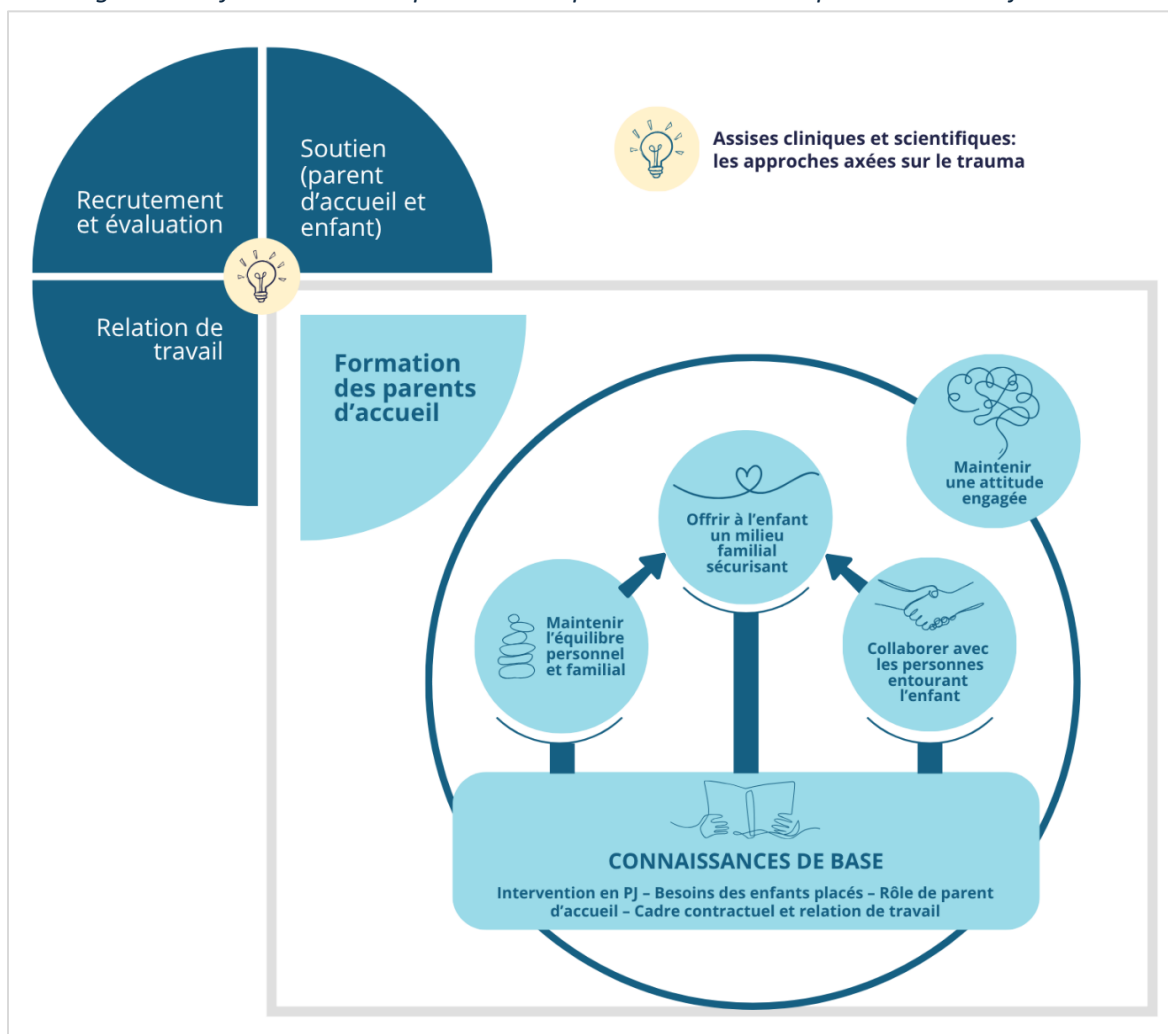
Afin de valider et de bonifier la proposition élaborée par le Groupe de travail, une journée provinciale de consultation s'est tenue en mai 2026. Elle a réuni plus de 120 participants issus de toutes les régions du Québec, notamment des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, divers partenaires concernés par la formation des parents d'accueil (p. ex., des organismes communautaires), ainsi que des chercheuses et des étudiantes possédant une expertise sur le sujet.

Cette rencontre a permis de présenter la trajectoire proposée, de recueillir les commentaires des participants et d'identifier les ajustements nécessaires pour renforcer sa pertinence, sa cohérence et son applicabilité. Les échanges ont contribué à préciser certains contenus, à bonifier les thèmes abordés et à confirmer plusieurs des orientations retenues. À la suite de cette vaste démarche de consultation, le Groupe de travail, soutenu par le comité scientifique, a intégré les bonifications jugées pertinentes et finalisé la présente trajectoire.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Cette figure présente le référentiel de compétences élaboré par le Groupe de travail (Joly *et al.*, 2024). Celui-ci se compose de quatre compétences qui s'appuient sur des connaissances de base que le parent d'accueil doit acquérir avant d'entreprendre le travail d'acquisition de ces compétences. Le cercle situé dans le coin supérieur gauche symbolise le fait que la formation constitue l'un des quatre piliers essentiels à un accueil familial de qualité et qu'elle doit être développée en cohérence avec les autres piliers, soit le recrutement et l'évaluation, le soutien au parent d'accueil et à l'enfant, ainsi que la relation de travail. L'ampoule symbolise les assises théoriques et scientifiques du référentiel : les approches sensibles au trauma et le modèle ARC (Blaustein et Kinniburgh, 2019).

Figure 2 : Référentiel de compétences des parents d'accueil en protection de la jeunesse



REPÈRES ANDRAGOGIQUES

Afin de produire une trajectoire de formation détaillée pour les parents d'accueil de la protection de la jeunesse, il est essentiel de se doter de repères andragogiques qui aideront à clarifier comment chaque compétence se construit graduellement, à chaque étape de la trajectoire.

Qu'est-ce qu'une compétence?

Une compétence permet de traiter des situations complexes de façon adéquate et efficace en s'appuyant sur un ensemble intégré de ressources, qui comprennent des **savoirs**, des **savoir-faire**, des **savoir-être** et des **ressources extérieures**¹. Il faut être en mesure de **savoir intégrer** ces différentes ressources dans le contexte complexe de l'accueil familial².



Connaissez-vous le savoir-dire?

Appliqué au domaine des traumatismes vécus par les enfants et les adolescents, le savoir-dire regroupe les compétences qui permettent d'établir, avec les jeunes ayant un parcours de vie difficile et les adultes importants dans leur vie, un véritable dialogue autour de thèmes douloureux. Il s'agit de trouver les mots justes, empathiques et authentiques lors de conversations qui exigent du courage. Ces habiletés hautement relationnelles doivent être développées et mises en œuvre dès le début de la formation et tout au long de la trajectoire³. Dans le modèle proposé ici, le savoir-dire sera rattaché au domaine plus large du savoir-être.

¹ Définition adaptée de Poumay et Georges (2002, p. 4).

² Mehoy et Burns (2009).

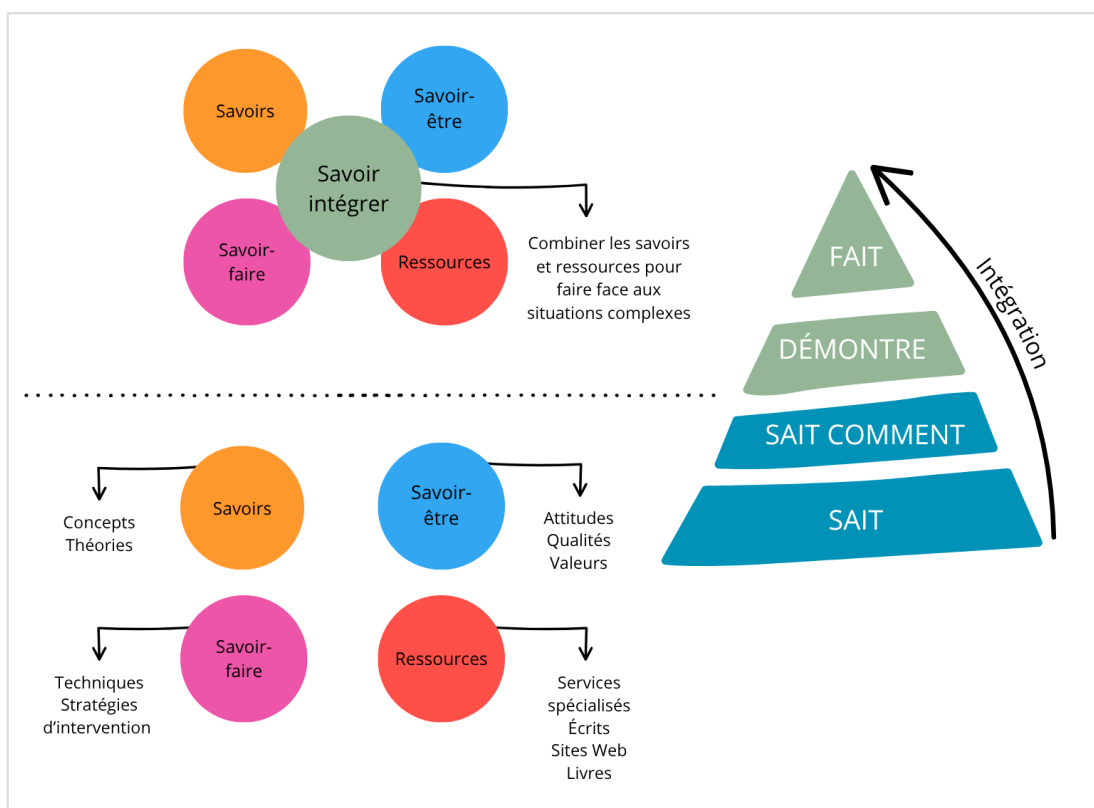
³ Collin-Vézina et Côté (s.d.).

Processus d'intégration des compétences

Au fil de la trajectoire de formation, le parent d'accueil traverse différents niveaux d'intégration : il **sait**, **sait comment**, **démontre** et **fait**⁴. Cette progression permet de cibler les méthodes et les contenus à privilégier à chacune des étapes de la formation. La figure 3 illustre ce processus d'intégration des compétences.

À noter! Les recherches montrent que la zone cognitive (**sait** et **sait comment**) est peu corrélée à la zone comportementale (**démontre** et **fait**). Un apprenant qui sait comment faire quelque chose ne le fera pas nécessairement dans son quotidien⁵. Il est donc essentiel de réfléchir à des modalités de formation qui permettront aux parents d'accueil de faire le lien entre théorie et pratique.

Figure 3 : Processus d'intégration des compétences⁶

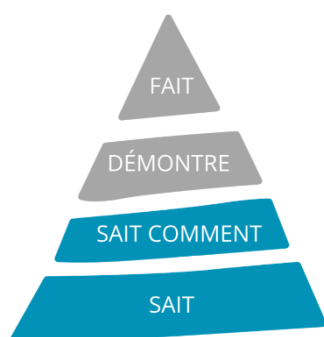


⁴ Miller (1990) dans Centre de pédagogie universitaire (2025).

⁵ Mehay et Burns (2009).

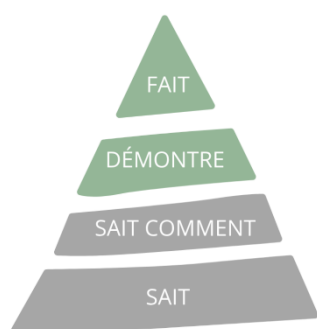
⁶ Centre de pédagogie universitaire (2025).

Tout au long des trajectoires, les différents éléments de contenu seront suivis d'une lettre entre parenthèses indiquant à quel type de savoir ou de ressource ils se rapportent. Les lettres (S), (SF), (SE) et (R) désigneront respectivement le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et les ressources.



Les deux niveaux inférieurs de la pyramide (**SAIT** et **SAIT COMMENT**) concernent la cognition.

Ces niveaux d'intégration sont principalement associés aux **étapes de l'information et de la préaccréditation** de la trajectoire. À ces niveaux, on s'assure d'abord que le parent d'accueil postulant **SAIT**, c'est-à-dire qu'il acquiert des connaissances théoriques sur l'accueil familial. Graduellement, on s'assure qu'il **SAIT COMMENT** mobiliser les différents savoirs et ressources dans des situations complexes.



Les deux niveaux supérieurs de la pyramide (**DÉMONTRE** et **FAIT**) concernent le comportement.

Le parent d'accueil atteint ces niveaux lors de ses premières expériences d'accueil. À ce moment, les niveaux **SAIT** et **SAIT COMMENT** continuent de s'enrichir. Ils permettent également de s'assurer que le parent d'accueil **DÉMONTRE** sa capacité à intégrer l'ensemble des savoirs et des ressources extérieures utiles à sa pratique de l'accueil familial. Ultimement, il sera possible de constater qu'il **FAIT** usage de la compétence en situation réelle et de manière continue.



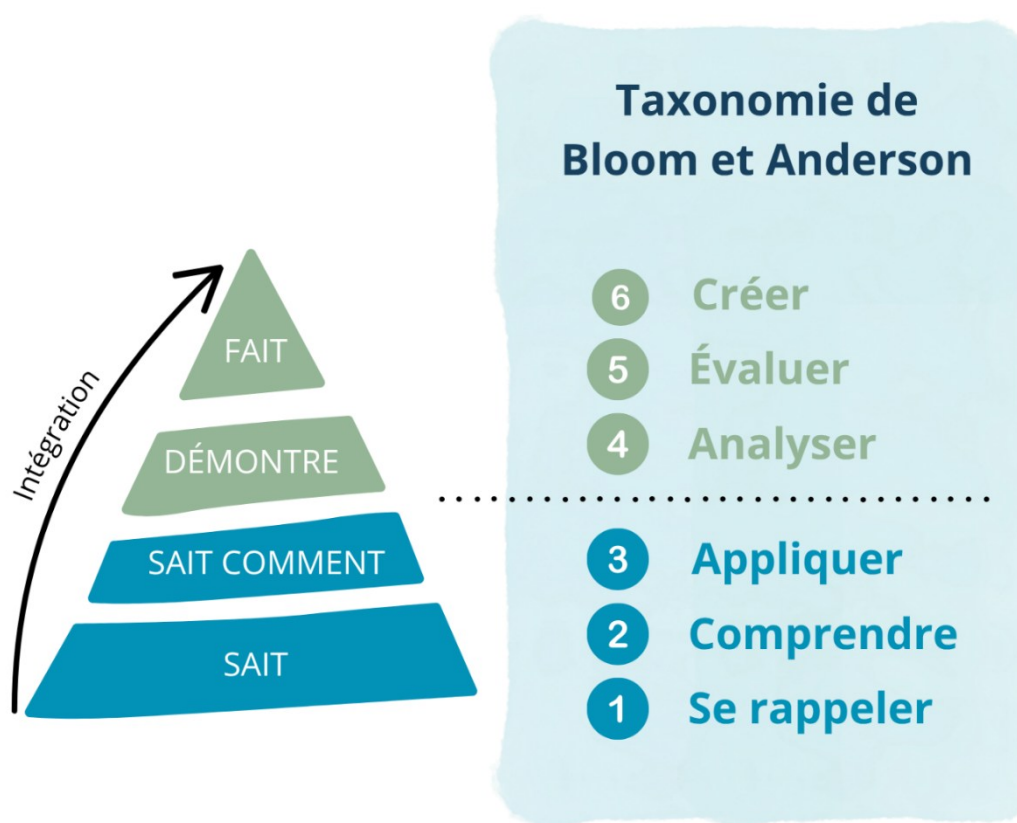
Attention!

Les approches sensibles au trauma reconnaissent les défis liés à l'accompagnement des jeunes qui ont vécu des traumatismes. Selon ce principe, le soutien et la supervision sont essentiels pour les personnes qui jouent un rôle de donneur de soin, et ce, à toutes les étapes de leur parcours. Ainsi, même aux niveaux d'intégration les plus élevés, il n'est pas attendu que le parent d'accueil soit complètement autonome dans l'actualisation de ses compétences. Il aura périodiquement besoin de soutien et de supervision pour y parvenir.

Taxonomie de Bloom et Anderson

En fonction du niveau d'apprentissage ciblé dans la pyramide (*sait, sait comment, démontre et fait*), les verbes choisis pour formuler les compétences vont changer afin de démontrer la complexité de la compétence à développer. Pour aborder les contenus à chaque étape de la trajectoire, la taxonomie de Bloom (1956) révisée par Anderson et Krathwohl (2001)⁷ a été privilégiée. La figure suivante illustre la correspondance entre les niveaux.

Figure 4 : Lien entre le processus d'intégration des compétences et la taxonomie de Bloom



À la page suivante, le tableau détaillé⁸ propose plusieurs exemples de verbes d'action à employer à chaque niveau d'acquisition des connaissances. Cet outil a inspiré la rédaction des trajectoires de formation.

⁷ Anderson *et al.* (2001).

⁸ Cet outil est tiré de Centre de pédagogie universitaire (2020).

Les niveaux d'apprentissage selon Bloom et Anderson⁹

La **taxonomie de Bloom (1956) révisée par Anderson et Krathwohl (2001)** peut aider à formuler des objectifs en tenant compte de leur niveau de complexité. La taxonomie classe les capacités cognitives en six niveaux qu'elle subdivise par la suite en sous-niveaux (en gras dans le tableau) pour plus de précision.

	1. Se rappeler	2. Comprendre	3. Appliquer	4. Analyser	5. Évaluer	6. Créer
Niveaux	Se souvenir de ce que l'on a déjà appris (principalement des faits). 1.1 Reconnaître 1.2 Rappeler	Dégager le sens d'une information (orale, écrite). 2.1 Interpréter (des données mathématiques, des mots d'une autre langue, etc.) 2.2 Illustrer (par des exemples) 2.3 Classer (en catégories) 2.4 Résumer 2.5 Inférer (des liens et des conséquences) 2.6 Comparer (les ressemblances et les différences) 2.7 Expliquer (les causes et effets)	Utiliser ce qu'on a appris pour s'acquitter d'une tâche, familière ou non. 3.1 Exécuter (une tâche familière) 3.2 Implanter (une tâche nouvelle)	Décomposer les parties constitutives d'un tout (système, ensemble, problème, etc.) et déterminer, de façon logique et organisée, les liens qui unissent ces parties entre elles et avec le tout. 4.1 Différencier (les parties) 4.2 Organiser (un tout) 4.3 Attribuer (un point de vue, des préjugés, etc.)	Énoncer un raisonnement sur la valeur, la pertinence ou l'aspect éthique des choses en se basant sur des critères ou des standards appropriés. 5.1 Vérifier (les incohérences) 5.2 Poser un jugement (sur la valeur, la pertinence, etc.)	Assembler des éléments pour former un tout nouveau et cohérent. 6.1 Générer (des hypothèses) 6.2 Planifier (une solution, un projet, un essai, etc.) 6.3 Produire (un objet, une idée, une solution, un processus, etc.)
Exemples de verbes	Associer Citer Choisir la bonne réponse Décrire, définir Énumérer Identifier, indiquer Nommer Ordonner Réciter, répéter Sélectionner	Convertir Démontrer, différencier, dire dans ses mots Exprimer Faire une analogie Généraliser Interpréter Paraphraser, prédire Reformuler, représenter	Administrer, appliquer Calculer, construire, Déterminer Employer, établir Formuler, fournir Manipuler, mesurer, modifier, montrer Opérer Traiter, trouver Utiliser	Cibler, contraster, critiquer Découper, délimiter, discriminer Examiner Faire corrélér, faire ressortir Mettre en priorité, mettre en relation, morceler Organiser, opposer Questionner	Apprécier, argumenter, attaquer Choisir, conclure, critiquer Défendre, déterminer Estimer, évaluer Juger, justifier Soutenir	Adapter, anticiper Composer, concevoir, construire, créer Développer Écrire, exposer Incorporer, intégrer Organiser Préparer, proposer Rédiger Structurer, synthétiser

⁹ Tableau tiré de Centre de pédagogie universitaire (2020), inspiré d'Anderson, L. *et al.* (2001) et McGrath et Noble (2008).

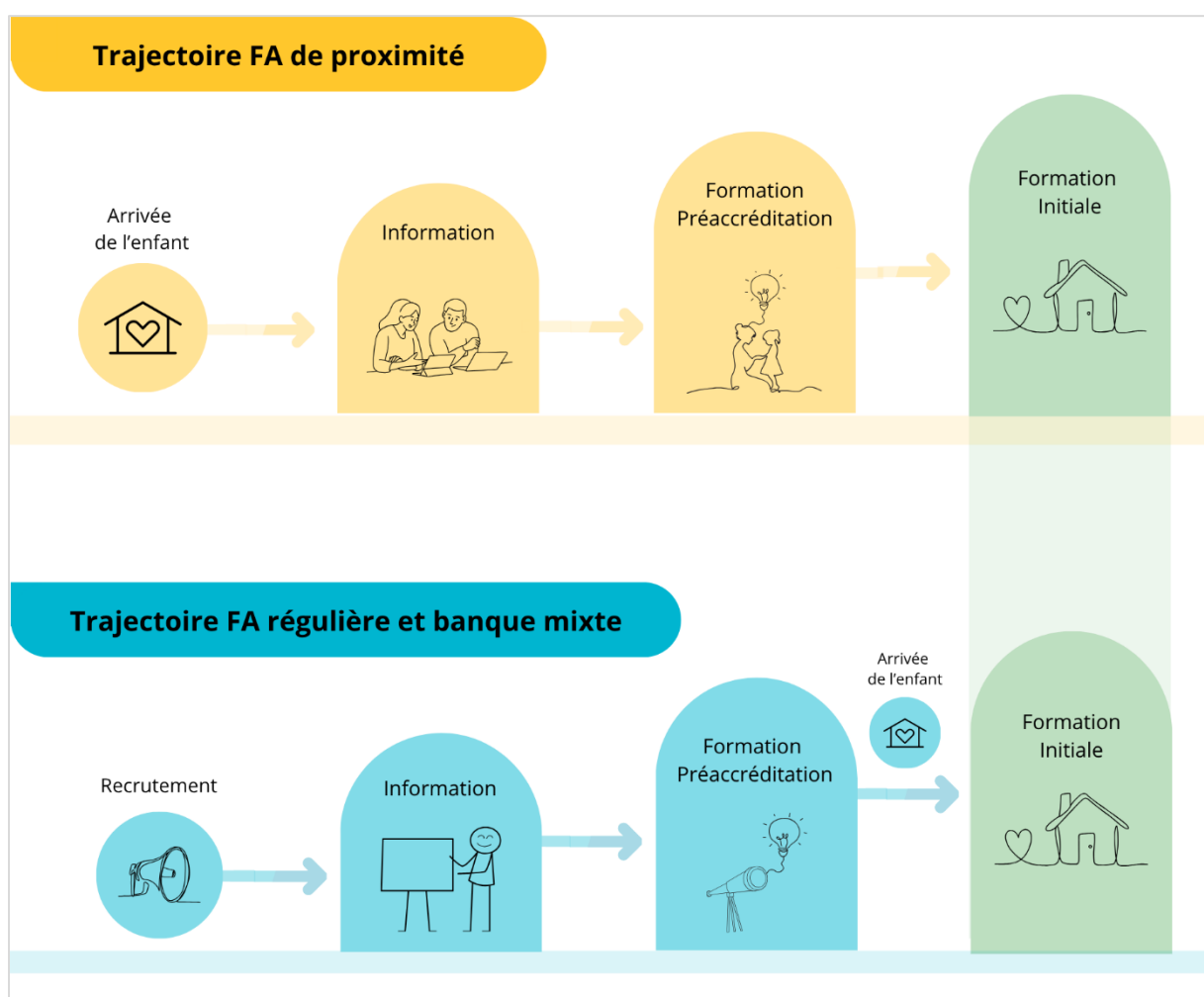
SURVOL DES TRAJECTOIRES DE FORMATION

Cette section décrit les deux trajectoires élaborées par le Groupe de travail. Dans un premier temps, la trajectoire destinée aux familles d'accueil régulières et aux familles d'accueil banque mixte sera présentée, suivie de la trajectoire adaptée aux familles d'accueil de proximité. **Les deux trajectoires se distinguent aux étapes de l'information et de la préaccréditation.** Bien que les contenus proposés soient semblables, des nuances y sont apportées. En ce qui concerne les modalités, un parcours plus flexible et personnalisé est proposé aux FAP afin de tenir compte du fait que, pour ces familles, l'accueil de l'enfant commence dès le début de la trajectoire.

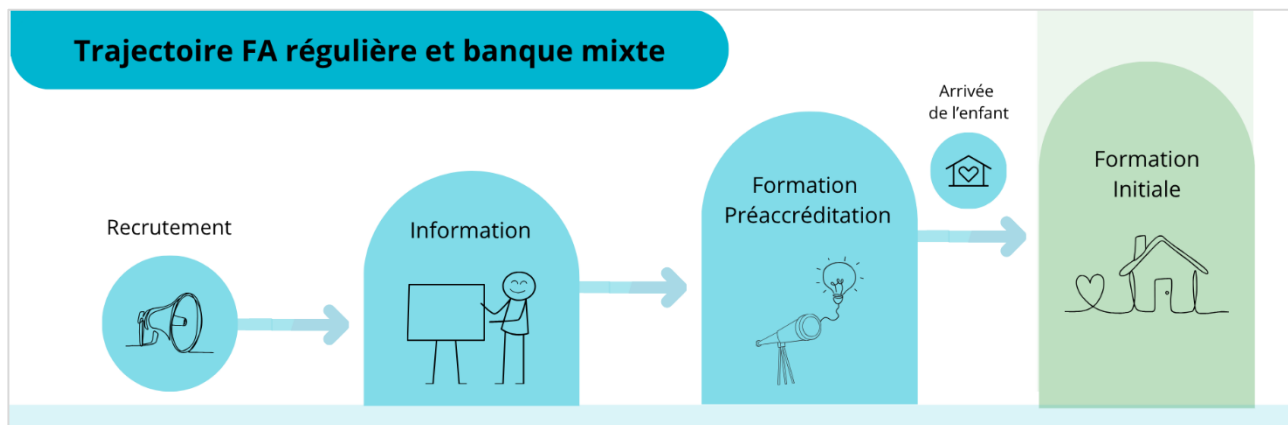
À l'étape de la formation initiale, les deux trajectoires se rejoignent : les mêmes contenus et les mêmes modalités sont alors proposés à tous les parents d'accueil.

La figure suivante donne un aperçu des deux trajectoires et de la manière dont elles s'articulent.

Figure 5 : Vue d'ensemble des deux trajectoires de formation



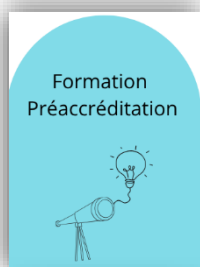
TRAJECTOIRE DE FORMATION DES FAMILLES D'ACCUEIL RÉGULIÈRES ET BANQUE MIXTE



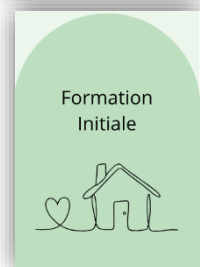
Cette section expose les trois étapes de la trajectoire de formation des familles d'accueil régulières (FAR) et des familles d'accueil banque mixte (FABM). Cliquez sur les images ci-dessous pour accéder aux étapes.



L'étape INFORMATION débute lorsque la personne intéressée amorce les démarches pour devenir famille d'accueil (p. ex., elle s'inscrit à une séance d'information).

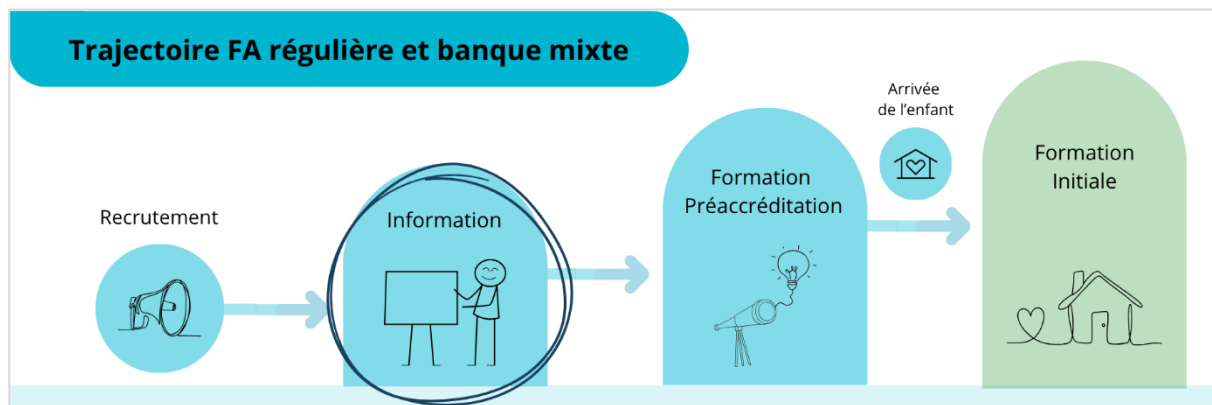


L'étape FORMATION PRÉACCRÉDITATION débute lorsque la personne s'engage dans le processus d'évaluation et devient officiellement postulante. Elle se termine au moment de l'accréditation (ou du refus) de celle-ci comme parent d'accueil.



L'étape FORMATION INITIALE débute lorsque la personne est accréditée comme famille d'accueil. **À cette étape, l'enfant est présent dans le milieu de vie de la famille d'accueil.**

L'ÉTAPE INFORMATION – FAR ET FABM



Description

L'étape **INFORMATION** débute lorsque la personne intéressée amorce les démarches pour devenir famille d'accueil. **À cette étape, les activités formatives doivent permettre à celle-ci de prendre la décision de s'engager (ou non) dans le processus d'évaluation.**

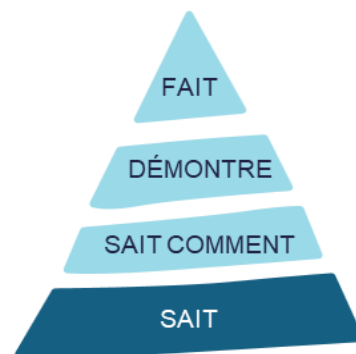
Objectifs généraux

Au terme de cette étape, la personne intéressée :

1. Est en mesure d'identifier ses motivations à s'engager dans l'accueil familial;
2. Est capable de définir les grandes lignes de son projet d'accueil;
3. Possède les informations nécessaires pour prendre une décision éclairée quant à son engagement dans le processus d'évaluation pour devenir famille d'accueil régulière ou banque mixte.

Niveau d'intégration des connaissances

Le niveau d'intégration visé à cette étape est celui des savoirs. La personne intéressée à devenir parent d'accueil en **SAIT** suffisamment sur ce rôle pour prendre la décision de s'engager ou non dans le processus d'évaluation.



Modalités

Pour la personne qui souhaite devenir famille d'accueil régulière (FAR) ou famille d'accueil banque mixte (FABM), cette étape de la trajectoire de formation est la toute première démarche formelle dans l'actualisation de son projet. Il s'agit souvent de son premier contact avec l'établissement. Dans ce contexte, voici les modalités de formation à privilégier.

Prévoir au moins une séance d'information synchrone. Ce moment permet à la personne intéressée d'interagir avec le personnel clinique, de poser ses questions et d'entendre celles des autres personnes présentes. Proposer uniquement des séances asynchrones ne permet pas d'offrir des réponses personnalisées, ce qui est essentiel à cette étape.

S'assurer que des parents d'accueil en exercice sont présents à cette étape pour témoigner de leur expérience et répondre aux questions des personnes intéressées. Cela donne accès à l'expérience d'accueil d'une manière très concrète, ce qu'apprécient fortement les personnes intéressées par l'accueil.

Impliquer les représentants de l'association représentative régionale dans l'organisation des séances d'information. Cela permettra de transmettre des informations justes et à jour sur l'association (p. ex., coordonnées, services).

Favoriser le présentiel. Cela contribue à créer un lien personnalisé et tend à démontrer l'engagement de l'établissement envers les personnes intéressées par l'accueil.

Varier les modalités de transmission de l'information. Si la séance d'information occupe une place centrale dans la transmission des contenus à cette étape, il est souhaitable de varier les méthodes d'apprentissage en intégrant des vidéos, de l'information disponible sur le Web, des partages d'expérience, des fiches informatives téléchargeables, etc.

Choix du type de séance

En fonction des réalités locales, choisissez des séances d'information mixtes (regroupant les FAR et FABM) ou distinctes. Peu importe votre choix, assurez-vous que la présentation permet de distinguer les deux types de projets. Dans tous les cas, les personnes indécises peuvent être invitées à rester à la fin pour avoir un contact personnalisé avec une personne de l'établissement, afin de discuter de leur situation et d'aborder leurs questionnements par rapport à leur projet.



Les mots des acteurs

« Dans ma région, comme on a un petit nombre de postulants par année, les présentations regroupent les futures FAR et FABM. Pour la personne intéressée, entendre parler des deux projets dans la même présentation, en faisant clairement la distinction entre les deux projets, ça peut aider à consolider son choix. » Une intervenante

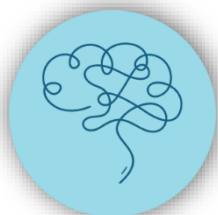


Les mots des acteurs

« Dans mon organisation, les séances d'information sont distinctes, car elles sont organisées par deux équipes cliniques différentes. Les personnes indécises peuvent entrer par l'une ou l'autre des "portes d'entrée", mais elles sont invitées à rester à la fin de la séance pour discuter si elles sont dans le doute. » Une intervenante

Objectifs d'apprentissage

Cette section rassemble les contenus à transmettre à cette étape de la trajectoire. Elle sert de support pour s'assurer qu'aucun élément n'est omis, ce qui contribue à l'homogénéité des pratiques d'une région à l'autre et favorise la cohérence entre les étapes de la trajectoire.



Compétence 1 — Maintenir une attitude engagée

Cette compétence fait référence à la motivation du parent d'accueil de persévérer dans son rôle et de s'adapter lorsque des défis se présentent. Il s'agit d'une compétence transversale, c'est-à-dire qu'elle vient soutenir l'acquisition des autres compétences.

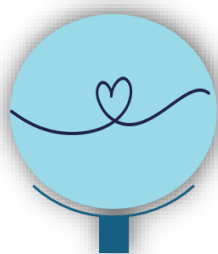
Projet d'accueil, motivation et engagement

- Connaître les **différences** entre les projets de famille d'accueil régulière et de famille d'accueil banque mixte. (S)¹⁰
- Explorer ses **motivations** personnelles à devenir famille d'accueil (FA). (SE)
- Prévoir qu'être famille d'accueil exigera un engagement 24 h/24, 7 j/7 et que cela changera la vie personnelle et familiale. (S, SE)
- Être sensibilisé à l'**incertitude** quant à la durée et à l'issue du placement, qui ne peuvent être connues à l'avance et qui peuvent parfois même changer en cours de mesure. (S)
- Comprendre qu'il est important que les **membres de la famille immédiate** (partenaire, enfants) soient d'accord avec le projet, puisqu'ils devront également y contribuer. (S)
- Compte tenu de ces différents points, vérifier qu'il s'agit du **bon projet, au bon moment**. (SE)

Pour les FABM

- Connaître les différences entre les **rôles de parent, de parent d'accueil et de parent d'accueil banque mixte**. (S)
- Situer le projet de banque mixte par rapport aux **autres projets pouvant mener à la parentalité** (p. ex., fertilité, adoption régulière, gestation pour autrui). (S)
- Comprendre que, dans le cas de la banque mixte, malgré le pronostic d'adoption, le projet de vie de l'enfant pourrait **se transformer** et prendre la forme d'une réunification, d'un placement jusqu'à la majorité ou d'une tutelle. (S)
- Comprendre que les projets d'adoption peuvent mettre **plusieurs années** à se finaliser après l'accueil de l'enfant. (S)
- Évaluer son **niveau de confort** avec ces différents scénarios, afin de s'assurer que la banque mixte est le bon projet, au bon moment. (SE)

¹⁰ Légende des types de savoirs : (S) savoir; (SE) savoir-être; (SF) savoir-faire; (R) ressources.



Compétence 2 — Offrir à l'enfant un milieu familial sécurisant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil offre à l'enfant un milieu familial sécurisant, à travers des ancrages physiques et affectifs. L'ancrage physique renvoie à la maison, qui offre à l'enfant un chez-soi où se déposer. L'ancrage affectif renvoie aux relations : celles avec les parents d'accueil, qui donnent la possibilité de vivre de nouvelles expériences réparatrices, et celles avec les autres membres de la famille d'accueil, qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance.

Enfant accueilli : son parcours et ses besoins

- À travers des exemples concrets, saisir que la maltraitance et le retrait du milieu d'origine peuvent engendrer chez l'enfant des **défis liés au développement, aux relations et au fonctionnement**. (S)
- Comprendre qu'en raison de son parcours de vie, l'enfant accueilli peut nécessiter une **intensité plus grande de soins et d'accompagnement**. (S)

Rôle parental : accompagner avec sensibilité

- Considérer le placement en famille d'accueil comme une occasion pour l'enfant de vivre une **expérience relationnelle plus sécurisante** avec une ou plusieurs figures parentales, qui l'aideront à faire confiance, à se développer et à grandir. (S)
- Reconnaître qu'**exercer un rôle parental** auprès d'un enfant ayant vécu de la maltraitance et qui a été retiré de son milieu d'origine comporte des moments de grande valorisation, mais aussi des défis importants. (SE)
- Être ouvert à l'idée d'**ajuster ses pratiques éducatives** afin de répondre aux besoins émotionnels, développementaux, relationnels et physiques de chaque enfant accueilli. (SE)

Fonctionnement familial

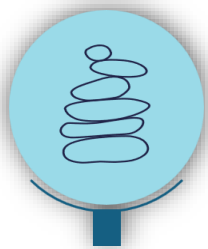
- Être sensibilisé au fait que le **fonctionnement familial** devra s'adapter au fil du temps, en fonction des besoins de l'enfant (p. ex., ajuster les routines, repenser certains événements ou certaines sorties qui pourraient poser des défis pour l'enfant). (S, SE)

Enfant accueilli : ses origines et son histoire de vie

- Savoir que la famille d'origine de l'enfant continuera d'**occuper une place dans sa vie**, que ce soit par une présence réelle ou symbolique. (S)
- Comprendre qu'il fait partie du rôle de parent d'accueil de soutenir l'enfant dans les défis que pourrait lui faire vivre cette **situation familiale particulière**. (S)

Pour les FABM

- Reconnaître que cette **présence réelle ou symbolique des parents d'origine persistera** tout au long de la vie de l'enfant et comprendre que, pour la famille d'accueil banque mixte, cela pourrait susciter des tensions et des émotions difficiles. (SE)



Compétence 3 — Maintenir l'équilibre personnel et familial

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil arrive à répondre de façon équilibrée aux besoins de l'enfant, à ses propres besoins et à ceux des autres personnes qui composent le système familial (autres enfants, partenaire). Il est en mesure de mettre en œuvre des stratégies d'autosoin efficaces et de mobiliser des ressources variées pour être soutenu, au besoin.

Équilibre personnel et autosoin

- Être sensibilisé aux principaux **défis reliés à l'accueil d'un enfant** (p. ex., difficultés liées à l'enfant, à la collaboration avec les parents d'origine et avec les partenaires impliqués, à l'équilibre personnel et familial, etc.). (S)
- Être sensibilisé aux **émotions** (heureuses et difficiles) qui peuvent émerger dans le rôle de parent d'accueil (p. ex., grandes joies, fierté, colère, incompréhension, inquiétude, impuissance, etc.). (S)
- Comprendre l'importance de **demander de l'aide** et de développer de **bonnes stratégies** d'autosoin pour faire face aux moments plus difficiles en tant que parent d'accueil. (S)

Équilibre conjugal et familial

- Être sensibilisé au fait que **tous les membres de la famille devront s'adapter** lors de l'arrivée de l'enfant (le parent d'accueil, le couple, les enfants accueillants, l'entourage) et que cette adaptation pourrait être exigeante et vécue différemment par chacun. (SE)
- Prendre conscience de l'importance d'être à l'affût des **besoins de tous les membres de la famille** (les siens, ceux du ou de la partenaire, ceux des enfants accueillants), et ce, à chaque étape du projet d'accueil. (SE)
- Comprendre qu'il faudra veiller à **prendre soin de la relation conjugale**, car il pourrait être plus difficile de s'accorder du temps en couple après l'arrivée de l'enfant. (SE)
- Anticiper les ajustements à faire dans le fonctionnement familial afin d'assurer la **disponibilité nécessaire pour l'enfant** (p. ex., conditions de travail, rendez-vous pour l'enfant à inclure à l'horaire, voyages annuels à repenser, etc.). (SE)

Soutien formel et informel

- Comprendre que pour faire face aux défis de l'accueil, il est important de **mobiliser les ressources de soutien formelles** (p. ex., équipes cliniques de la protection de la jeunesse, école, association représentative, etc.) et **informelles** (p. ex., amis, famille, proches). (S)

Deuils et pertes

- Comprendre que le rôle de parent d'accueil peut être ponctué de **différents deuils et pertes** (p. ex., projet qui ne se déroule pas comme prévu, espoirs déçus, départ de l'enfant, etc.). (SE)



Compétence 4 — Collaborer avec les personnes entourant l'enfant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil est en mesure de collaborer avec les acteurs impliqués dans la situation de l'enfant accueilli, qu'il s'agisse du personnel clinique associé à la protection de la jeunesse, des autres collaborateurs ou de la famille d'origine.

Processus clinique et légal en protection de la jeunesse

- Connaître sommairement **la mission de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), les motifs qui justifient l'intervention** en protection de la jeunesse et les **étapes** de cette dernière. (S)
- Connaître les **principaux projets de vie** qui pourraient se concrétiser pour les enfants confiés en famille d'accueil (réunification, placement jusqu'à la majorité, tutelle, adoption). (S)

Pour les FABM

- Connaître les **différents projets de vie** qui pourraient se concrétiser pour les enfants confiés en banque mixte (adoption, tutelle, placement jusqu'à la majorité, réunification). (S)

Relation de travail et conditions d'exercice

- Connaître les **étapes du processus d'évaluation à suivre pour être accrédité à titre de FAR ou de FABM** ainsi que les éléments qui seront évalués (p. ex., antécédents judiciaires, résidence familiale, capacités à répondre aux besoins de l'enfant, etc.). (S)
- Comprendre que les services que le parent d'accueil offre à l'enfant seront **évalués en continu**, car l'établissement a la responsabilité de s'assurer de la qualité de l'accompagnement offert à l'enfant. (S)
- Connaître les **principes qui sous-tendent la relation de collaboration** entre les parents d'accueil et l'établissement (partenariat, lien contractuel). (S)
- Être informé des **aspects financiers** de l'accueil familial. (S)
- Être informé des **attentes de l'établissement** quant à la présence, à la disponibilité et aux conditions matérielles à offrir à l'enfant (notamment lors de son arrivée), afin de prévoir les conséquences sur l'organisation et les finances de la famille. (S)
- Savoir qu'une fois qu'ils sont accrédités, les parents d'accueil sont représentés par **l'association représentative de leur région**, et être en mesure d'identifier cette association. (S)

Pour les FABM

- Être informé que la famille d'accueil banque mixte est considérée comme une **FA régulière** jusqu'à ce que l'enfant devienne admissible à l'adoption. (S)
- S'il y a lieu, être informé des **délais pour être évalué** à titre de famille d'accueil banque mixte (S).
- Être informé des règles de l'établissement en lien avec la possibilité (ou non) de réaliser **deux projets simultanément** (p. ex., est-il possible de demeurer sur la liste de la banque mixte tout en poursuivant des démarches en fertilité, ou d'être évalué comme FA régulière tout en restant sur la liste d'attente pour la banque mixte?).(S)

Collaboration avec les professionnels

- Être informé des **principaux acteurs** qui feront équipe autour de l'enfant accueilli (p. ex., l'intervenant de l'enfant et l'intervenant qualité/ressource) et que, selon la situation de l'enfant, **d'autres acteurs pourraient s'ajouter** (p. ex., éducateur, pédopsychiatre, psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, école). (S)
- Connaître les **grandes lignes de la collaboration** avec l'intervenant de l'enfant et l'intervenant qualité/ressource (p. ex., visites à domicile, rendez-vous de suivi, évaluation en continu des services dispensés). (S)

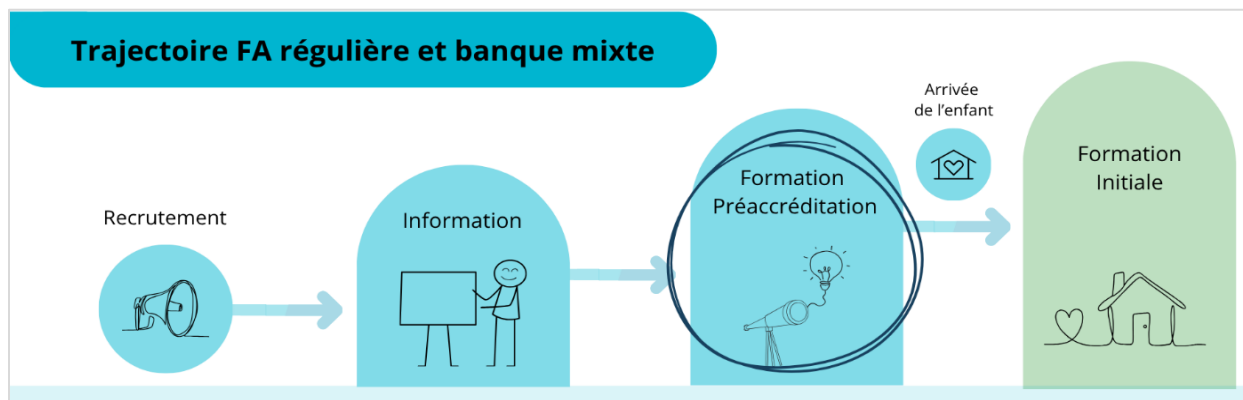
Collaboration avec les parents et la famille d'origine

- Savoir qu'en raison de leur parcours de vie, les parents d'origine peuvent être aux prises avec **divers défis**. (S)
- Comprendre que les parents d'origine peuvent **avoir différentes attitudes** par rapport au placement (p. ex., méfiance, colère, acceptation). (S, SE)
- Envisager l'idée que la **parentalité sera partagée** entre plusieurs acteurs, ce qui exigera des compromis (p. ex., prise de certaines décisions par le parent d'origine, permission à demander à l'intervenant pour certaines actions). (SE)

Pour les FABM

- Comprendre que dans l'intérêt de l'enfant, il est possible que ce dernier **maintienne des liens** avec des membres de sa famille d'origine ou qu'il souhaite des retrouvailles plus tard. (S)
- Évaluer son **niveau de confort** avec ces différents scénarios possibles. (SE)

L'ÉTAPE PRÉACCRÉDITATION – FAR ET FABM



Description

L'étape **PRÉACCRÉDITATION** débute lorsque la personne s'engage dans le processus d'évaluation et devient officiellement postulante. Elle se termine au moment de l'accréditation (ou du refus) de la personne comme parent d'accueil. La durée de l'étape peut donc varier en fonction de la rapidité du processus d'évaluation. **À cette étape, les activités formatives se déroulent en parallèle de l'évaluation psychosociale et devraient soutenir un processus d'introspection chez le parent d'accueil postulant : suis-je réellement prêt pour ce projet? Qu'en est-il de ma famille?**

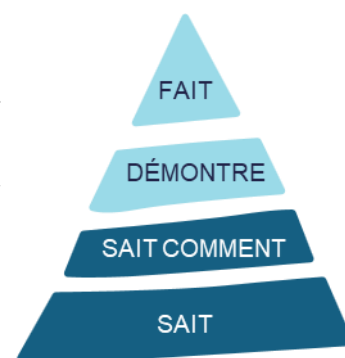
Objectifs généraux

Au terme de cette étape, le parent d'accueil postulant :

1. A un projet d'accueil clairement défini et sa décision de s'engager dans le projet a été mûrement réfléchi;
2. Bonifie ses compétences en vue d'une première expérience d'accueil;
3. Développe une conscience grandissante de ses forces et de ses zones de vulnérabilité en lien avec le rôle de parent d'accueil;
4. Connaît certains moyens pour poursuivre le développement de ses compétences.

Niveau d'intégration des connaissances

Le niveau d'intégration qui s'ajoute à cette étape est celui du savoir-faire¹¹ : le parent d'accueil postulant continuera d'acquérir de nouvelles connaissances et montrera de plus en plus qu'il **SAIT COMMENT** s'y prendre pour actualiser les compétences au cœur de l'accueil familial, en étant exposé à des situations réalistes.



¹¹ Mehay et Burns (2009).

Modalités

Cette étape de la trajectoire de formation se déroule au même moment que le processus d'évaluation. Dans ce contexte, voici les modalités de formation à privilégier.

Varié les horaires proposés. Si possible, proposez les activités formatives sous différents formats. Une journée complète permettra à certains de manquer une seule journée de travail, alors que des demi-journées ou des ateliers en soirée pourraient favoriser la participation d'autres personnes qui composent avec des enjeux de conciliation.

Varié les modalités. Pour favoriser les apprentissages des parents d'accueil postulants, la transmission des savoirs théoriques et pratiques doit se faire à l'aide de méthodes diversifiées : présentations, discussions, vignettes cliniques, vidéos, site Web, partages d'expérience, fiches informatives téléchargeables, etc.

Prévoir des espaces d'échange et de discussion où les parents d'accueil postulants pourront faire des liens entre leur vécu et les contenus de la formation, mais aussi être exposés aux réactions d'autres parents d'accueil postulants ou en exercice. Par exemple, des présentations d'éléments théoriques devraient être suivies de moments d'échange et de discussion pour favoriser les liens entre la théorie et la pratique.

Prévoir des modalités pour favoriser le réseautage. Si le volume de parents d'accueil postulants le permet dans votre région, tentez de regrouper ceux-ci dans des activités formatives, et autant que possible en présentiel, afin de leur fournir l'occasion de rencontrer d'autres postulants et de favoriser le développement d'un réseau informel.

Faire un maximum de liens entre les notions présentées et des situations réalistes afin d'aider le futur parent d'accueil à se projeter. Pour cela, utilisez des mises en situation, des vignettes cliniques, des témoignages, etc., afin que les notions présentées soient le plus concrètes possible.

Fournir un cahier du participant et faciliter l'accès aux contenus dispensés. Les parents d'accueil postulants pourront ainsi se référer aux contenus plus tard, dans leur quotidien.

Penser à des outils concrets pour favoriser l'introspection. Les parents d'accueil postulants sont invités à réfléchir à leurs motivations, à leurs forces, à leurs vulnérabilités ainsi qu'à leur disponibilité et à celle de leur famille. Pour soutenir cette posture réflexive, assurez-vous de mettre à leur disposition des outils concrets favorisant l'introspection.

ATTENTION! Les activités formatives doivent offrir un espace sécurisant où les parents d'accueil postulants peuvent exprimer leurs vulnérabilités et développer leurs compétences sans crainte d'être disqualifiés. Seules les rencontres d'évaluation devraient déterminer si le postulant possède les compétences et les capacités nécessaires pour exercer le rôle de parent d'accueil.

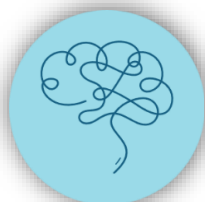
Lorsque le parent d'accueil postulant vit en couple, la présence des deux partenaires est fortement encouragée. L'accueil d'un enfant transforme l'équilibre conjugal et familial. Leur participation conjointe est essentielle pour confirmer leur engagement mutuel dans ce projet.

Informez et formez les équipes cliniques sur les contenus de formation qui sont dispensés aux parents d'accueil postulants. Cela favorisera un meilleur transfert des connaissances aux parents d'accueil dans leur pratique et le développement d'une vision commune concernant ce rôle.

Impliquez les parents d'accueil dans le développement et la présentation des contenus. Assurez-vous de consulter l'association représentative de votre région pour développer les contenus en partenariat avec celle-ci. Faites aussi une place aux parents d'accueil lors des activités formatives (p. ex., coanimation, partage d'expérience, réponse aux questions des postulants et postulantes).

Objectifs d'apprentissage

Cette section rassemble les contenus à transmettre à cette étape de la trajectoire. Elle sert de support pour s'assurer qu'aucun élément n'est omis, ce qui contribue à l'homogénéité des pratiques d'une région à l'autre et favorise la cohérence entre les étapes de la trajectoire.



Compétence 1 — Maintenir une attitude engagée

Cette compétence fait référence à la motivation du parent d'accueil de persévérer dans son rôle et de s'adapter lorsque des défis se présentent. Il s'agit d'une compétence transversale, c'est-à-dire que cette attitude vient teinter tous les autres éléments du référentiel de compétences.

Projet d'accueil, motivation et engagement

- Se sentir outillé pour **alimenter une discussion en famille sur le projet de FA**, afin de vérifier l'adhésion de chacun des membres (p. ex., questions à poser pour animer la discussion, ressources pour expliquer concrètement en quoi consiste l'accueil familial en protection de la jeunesse, exemples concrets de l'accueil au quotidien, les plus et les moins, les valeurs importantes dans la famille, etc.). (R, SF, SE)
- Défaire certains **mythes** répandus afin d'adopter une attitude réaliste à l'égard du projet (p. ex., ces enfants ont juste besoin d'amour, l'amour va les réparer). (S)
- **Prendre conscience de ses attentes** à l'égard du projet et de l'enfant; confronter ces attentes à la réalité présentée dans les activités formatives. (SE)
- Réfléchir à sa tolérance à **l'incertitude**, puisque la durée et l'issue du placement ne peuvent être connues à l'avance. (SE)
- En portant un regard sur les contenus abordés lors des activités formatives, confirmer son **engagement** dans le projet choisi. (SE)

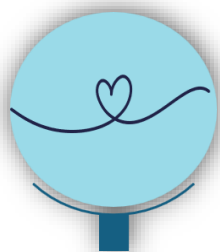
Pour les FABM

- Réfléchir à l'espace que prend la **motivation d'adopter** dans le projet d'accueil. (SE)
- Évaluer sa volonté de rester engagé auprès de l'enfant si le projet de vie qui se concrétise est une **réunification, une tutelle ou un placement à long terme**. (SE)
- **Anticiper ses réactions et celles des autres membres** du noyau familial si le pronostic d'adoption ne se concrétise pas. (SE)

Développement continu

- Explorer **ses forces et zones de vulnérabilité** en lien avec le rôle de parent d'accueil. (SE)
- Reconnaître l'importance d'être dans une **posture d'apprenant**, ce qui signifie être disposé à apprendre et à se remettre en question. (SE)

- Connaître les **occasions de formation** à la disposition des parents d'accueil (trajectoire de formation, autres sources d'information fiables). (S, R)
- Anticiper les situations où il sera **nécessaire de s'adapter, d'expérimenter de nouvelles stratégies d'intervention** ou de faire preuve de créativité. (SF)



Compétence 2 — Offrir à l'enfant un milieu familial sécurisant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil offre à l'enfant un milieu familial sécurisant, à travers des ancrages physiques et affectifs. L'ancrage physique renvoie à la maison, qui offre à l'enfant un chez-soi où se déposer. L'ancrage affectif renvoie aux relations : celles avec les parents d'accueil, qui donnent la possibilité de vivre de nouvelles expériences réparatrices, et celles avec les autres membres de la famille d'accueil, qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance.

Enfant accueilli : son parcours et ses besoins

- Se familiariser avec **les besoins** que partagent tous les enfants (sécurité, valorisation, stabilité, amour, etc.). (S)
- Comprendre que **répondre aux besoins des enfants exposés à la maltraitance peut poser des défis particuliers** (p. ex., rejet du parent d'accueil, opposition, phobies, difficultés relationnelles, etc.). (S)
- Prendre conscience de certains **effets du retrait familial** sur l'enfant et que ceux-ci peuvent être négatifs (p. ex., pertes de repères, insécurité, rupture de lien, conflit de loyauté, etc.) ou positifs (p. ex., sécurité, ne plus être exposé à la maltraitance, etc.). (S)
- Comprendre que les **attentes selon l'âge** biologique de l'enfant doivent souvent être mises en perspective selon son âge affectif. (S)
- Savoir que certains enfants pourraient avoir connu **plusieurs milieux de vie, donc plusieurs ruptures de liens**, avant leur arrivée dans la famille d'accueil (p. ex., déplacement d'une autre FA, tentative de réunification). (S)
- Comprendre l'importance d'aider l'enfant à **découvrir et à développer ses forces** et à se projeter dans l'avenir. (S)

Pour les FABM

- Comprendre que, même si l'enfant arrive en très bas âge dans la famille d'accueil banque mixte, son **début de vie et son hérité** pourraient avoir des conséquences importantes sur son développement et son fonctionnement, et qu'il est impossible de connaître ces conséquences à l'avance. (SE)

Enfant accueilli : attachement et trauma

- Être sensibilisé à ce qu'est la **relation d'attachement** : comment elle se définit et à quoi elle sert. (S)
- Être sensibilisé aux **notions de trauma et de trauma complexe** (événements à l'origine des traumas, effets sur l'enfant). (S)

Enfant accueilli : comprendre ses comportements

- Comprendre que chez l'enfant, certains comportements qui posent un défi sont **adaptatifs**, c'est-à-dire qu'ils doivent être considérés comme des stratégies qui lui ont permis de se protéger et de survivre dans le contexte d'adversité dans lequel il a grandi. (S)
- Reconnaître que, bien que l'enfant soit en sécurité dans la famille d'accueil, **ces stratégies de protection et de survie** risquent de perdurer. (S)

Rôle parental : accompagner avec sensibilité

- Être sensibilisé à la notion de **base de sécurité** (apaiser l'enfant en situation de stress ou de détresse). (S)
- À partir de situations fictives, s'exercer à **décoder le besoin derrière le comportement perturbant de l'enfant**, afin d'être en mesure d'y répondre (sensibilité parentale). (S)
- Comprendre que pour l'enfant accueilli, **l'attention et l'amour d'un « parent » peuvent être synonymes de danger**, et que, dans certains cas, il faudra faire preuve de patience et de persévérance pour gagner sa confiance et faire en sorte qu'il se sente en sécurité. (S)
- Identifier une variété de **stratégies d'apaisement et de régulation émotionnelle** qui pourront être utilisées avec l'enfant. (SF)
- Comprendre l'importance d'avoir **soi-même de bonnes stratégies de régulation** émotionnelle afin d'être en mesure d'apaiser l'enfant (corégulation). (SE)

Pour les FABM

- Comprendre que lors de l'arrivée de l'enfant, il sera important de **privilégier la stabilité et la constance des principales figures de soin**. Autrement dit, les parents d'accueil devront être ceux qui prodiguent les soins de base à l'enfant en priorité, afin que ce dernier les identifie comme une nouvelle base de sécurité vers qui il peut se tourner. (S, SE)

Fonctionnement familial

- Comprendre que la présence **de routines, de rythmes et de rituels** prévisibles et constants aide l'enfant à s'apaiser et favorise son développement. (SF)
- Identifier des exemples de **règles flexibles, bienveillantes et individualisées**, qui offrent un cadre sécurisant et peuvent être adaptées aux besoins de l'enfant. (SF)

Enfant accueilli : ses droits et sa participation

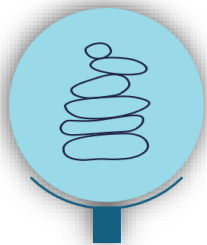
- Être sensibilisé aux **droits des enfants**. (S)
- Reconnaître la nécessité de **tenir compte du point de vue de l'enfant accueilli** dans les décisions qui sont prises à propos de sa vie. (S)

Enfant accueilli : ses origines et son histoire de vie

- Saisir l'importance pour l'enfant de **développer son identité** en intégrant de manière harmonieuse ses origines et son histoire de vie (famille, culture). (S)
- Connaître certaines **stratégies à mettre en place pour soutenir l'enfant** dans sa relation (ou son absence de relation) avec ses parents d'origine. (SF)
- Être sensibilisé aux enjeux que peut poser l'accueil d'un enfant ayant des **origines ethnoculturelles différentes** et aux principes qui devraient guider un tel accueil. (S, SE)
- Être sensibilisé au **conflit de loyauté** qui pourrait émerger chez l'enfant. (S)
- Pour diminuer les risques de conflit de loyauté, comprendre l'importance d'une **posture d'ouverture, de respect et de neutralité** envers les parents et la famille d'origine. (S, SE)

Pour les FABM

- **Anticiper les émotions** qui pourraient émerger si les parents d'origine continuent d'occuper une place plus importante que prévu (par le parent d'accueil) dans la vie de l'enfant. (SE)



Compétence 3 — Maintenir l'équilibre personnel familial

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil arrive à répondre de façon équilibrée aux besoins de l'enfant, à ses propres besoins et à ceux des autres personnes qui composent le système familial (autres enfants, partenaire). Il est en mesure de mettre en œuvre des stratégies d'autosoin efficaces et de mobiliser des ressources variées pour être soutenu, au besoin.

Équilibre personnel et autosoin

- Normaliser les **émotions plus difficiles qui peuvent être ressenties** lorsque l'enfant rencontre des difficultés importantes ou lors de son départ (p. ex. deuil, incertitude, colère, culpabilité, impuissance). (S)
- Identifier des **situations qui pourraient être particulièrement sensibles** pour soi, et qui pourraient compromettre son équilibre (introspection). (SE)
- Anticiper les moments où il sera nécessaire de **demande et de recevoir de l'aide**. (SE)
- Définir ce qu'est l'**autosoin** et donner des exemples en lien avec l'accueil familial. (S)

Équilibre conjugal et familial

- Vérifier que **tous les membres de la famille seront prêts à s'adapter** lors de l'arrivée de l'enfant (le parent d'accueil, le couple, les enfants accueillants, l'entourage) et comprendre que cette adaptation pourrait être **exigeante et vécue différemment** selon les personnes. (SE)
- Comprendre l'**impact de l'accueil** sur le couple, sur la famille et sur les enfants accueillants. (S)
- Disposer de stratégies et **d'outils concrets pour parler de l'accueil** et des défis à venir avec les enfants accueillants. (R, SF)
- Comprendre l'impact de l'accueil pour les **projets d'accueil soloparentaux** (p. ex., sentiment de solitude face à certains défis). (S)
- Comprendre que l'**équilibre** entre la réponse aux besoins de l'enfant accueilli et la disponibilité envers les autres membres de la famille (partenaire, enfants accueillants) peut être difficile à maintenir à certains moments. (SE)
- Anticiper les ajustements à faire pour **assurer la disponibilité** nécessaire lors de l'arrivée de l'enfant (p. ex., aménagement des conditions de travail, accompagnement de l'enfant à de multiples rendez-vous, etc.). (SE)
- Se préparer à l'**intensité des soins** et de l'accompagnement qui seront nécessaires à l'arrivée de l'enfant afin d'assurer son adaptation et celle des autres membres de la famille. (SE)

Soutien formel et informel

- Identifier des **ressources d'aide formelles et informelles** qui peuvent aider à surmonter les défis de l'accueil. (S)
- Comprendre que l'accueil aura des impacts sur l'entourage et pourrait engendrer des **changements dans le réseau social**, puisque la dynamique change considérablement à la suite de l'arrivée d'un enfant. (SE)
- Prendre conscience de l'importance du **réseau social**, vérifier le type de soutien que l'entourage sera en mesure d'offrir dans le cadre du projet et porter une attention particulière à ce réseau dans le cas d'une famille mono ou soloparentale. (S, SF)
- Identifier les **ressources communautaires** qui pourraient agir comme soutien. (S, R)

Deuils et pertes

- Être sensibilisé aux émotions qui peuvent survenir lors des **différents deuils et pertes** susceptibles d'être vécus dans le rôle de parent d'accueil (p. ex., projet qui ne se déroule pas comme prévu, espoirs déçus, départ de l'enfant, changements possibles dans les relations avec la famille élargie et les amis, etc.). (SE)

Pour les FABM

- Être sensibilisé à **l'intensité des émotions** qui peuvent accompagner ces deuils et pertes lorsqu'on a comme motivation d'adopter un enfant. (S, SE)



Compétence 4 — Collaborer avec les personnes entourant l'enfant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil est en mesure de collaborer avec les acteurs impliqués dans la situation de l'enfant accueilli, qu'il s'agisse du personnel clinique associé à la protection de la jeunesse, des autres collaborateurs ou de la famille d'origine.

Processus clinique et légal en protection de la jeunesse

- Connaître la **mission de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et les grandes étapes du processus d'intervention** en protection de la jeunesse (signalements, évaluation, orientation, application des mesures). (S)
- Comprendre que les étapes se dérouleront à des **rythmes variables**, selon la situation de l'enfant, de la famille d'origine, des délais du tribunal, etc.
- Identifier les **raisons pouvant mener au placement ou au déplacement** d'un enfant (p. ex., retour chez ses parents d'origine, déplacement vers une FA plus adaptée à ses besoins ou vers un milieu plus encadrant de type foyer ou centre de réadaptation). (S)
- Être sensibilisé à la notion de **projet de vie** et à ce qu'implique la notion de **clarification du projet de vie**. (S)

Pour les FABM

- Situer les grandes **étapes** du processus d'adoption. (S)
- Connaître les **balises cliniques et juridiques** pour qu'une demande d'admissibilité à l'adoption (DAA) soit déposée. (S)

Relation de travail et conditions d'exercice

- Comprendre les grandes lignes de la **relation contractuelle avec l'établissement**. (S)
- Être informé des fonctions de **l'entente collective, de l'entente spécifique, du cadre de référence et de l'instrument de classification**. (S)
- Être informé des aspects sur lesquels portent **l'évaluation** initiale et, par la suite, l'évaluation continue de la qualité des services offerts à l'enfant. (S)
- Être informé des **aspects financiers** de l'accueil familial afin de prévoir un budget réaliste lors de l'accueil de l'enfant. (S)
- Si nécessaire, aborder le projet d'accueil familial avec l'employeur pour évaluer les possibilités réelles de **conciliation travail-famille d'accueil**, puisque l'accueil et la collaboration avec les partenaires nécessiteront une certaine flexibilité d'horaire (SF)
- Connaître les principaux rôles de sa future **association représentative** (soutien, défense des droits, accompagnement). (S)

Pour les FABM

- Comprendre les **exigences** reliées au statut de parent d'accueil qui seront présentes tant que l'adoption ne sera pas entérinée (p. ex., collaboration aux visites, supervisées ou non, avec les parents d'origine; attributs parentaux; rencontres de suivi avec les intervenants, etc.). (SE)
- Comprendre les règles d'accès au **congé parental** lors de l'accueil de l'enfant. (S)

Collaboration avec les professionnels

- Repérer les **acteurs impliqués** dans l'accueil familial et saisir globalement leurs rôles respectifs (intervenant de l'enfant, intervenant ressource/qualité, réviseur, association représentative, éducateur, etc.). (S)
- Se rappeler que la collaboration avec les intervenants de la protection de la jeunesse se traduit, par exemple, par des **visites à domicile ou des rendez-vous de suivi**. (S)
- Prévoir que le parent d'accueil aura aussi à collaborer avec **d'autres acteurs** (éducateur, pédopsychiatre, psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, école). (S)

Collaboration avec les parents et la famille d'origine

- Situer le **rôle du parent d'accueil** vis-à-vis du parent d'origine. (S)
- Savoir que les parents d'origine **détiennent et exercent les responsabilités** reliées aux attributs parentaux (sauf exception). (S, SE)
- Identifier quelques exemples concrets de **ce qu'implique le fait que les parents d'origine conservent généralement les attributs parentaux** (p. ex., attendre une autorisation pour des vacances, une coupe de cheveux; faire face au refus d'un parent alors que cela va à l'encontre de l'intérêt de l'enfant) et anticiper les émotions que cela pourrait causer. (S)
- Comprendre **le sens des contacts et des visites** entre l'enfant et ses parents d'origine. (S)
- Connaître la contribution attendue de la part du parent d'accueil relativement aux contacts et aux visites. (S)
- Prévoir que l'enfant pourrait être amené à **conserver des liens avec d'autres membres** de sa famille d'origine (p. ex., fratrie, grands-parents, autre membre de la famille). (S)
- Savoir que le parent d'origine a le droit de connaître **l'adresse du milieu de vie** de son enfant et anticiper les enjeux que cela pourrait créer. (S, SE)

Confidentialité

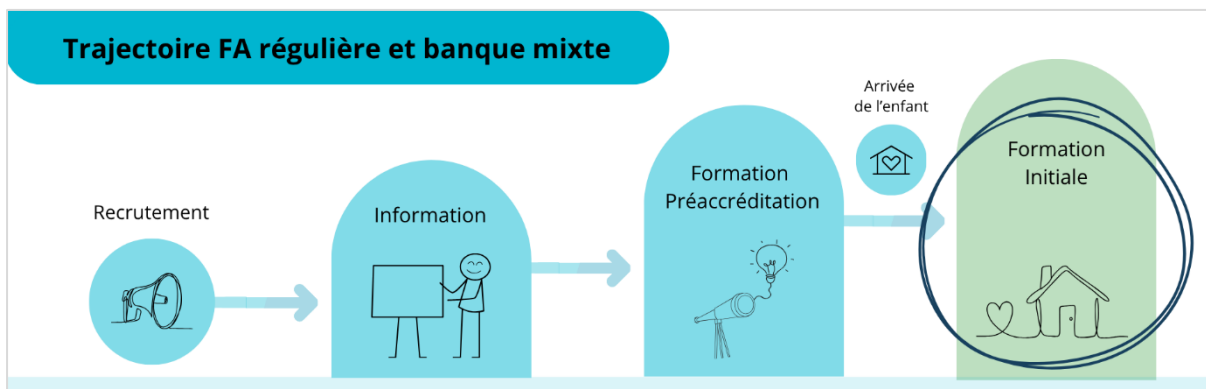
- Être sensibilisé aux **enjeux de confidentialité** (enfant, famille d'origine). (S)

Savoir-être et relation avec les collaborateurs

- Anticiper **ses propres réactions et émotions** quand des défis se présenteront avec les personnes qui collaborent à l'accueil (p. ex., protection de la jeunesse, famille d'origine). (SE)
- Identifier des **stratégies pour faire face aux situations** qui posent un défi. (SE, SF)

- Comprendre l'importance d'une **attitude ouverte, authentique et respectueuse**. (SE)
- Comprendre qu'être parent d'accueil pourrait impliquer de jouer un **rôle de sensibilisation** à la réalité de l'enfant accueilli (rôle de défense des droits) auprès des personnes qui gravitent autour de l'enfant. (S, SE).

L'ÉTAPE FORMATION INITIALE – FAR, FABM ET FAP



Description

L'étape **FORMATION INITIALE** débute lorsque la personne a été accréditée comme famille d'accueil.

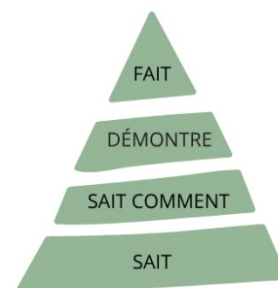
Objectifs généraux

Au terme de cette étape, le parent d'accueil :

1. Démontre un niveau d'acquisition de compétences suffisant pour soutenir son expérience d'accueil en cours;
2. Développe une conscience grandissante de ses forces et de ses zones de vulnérabilité en lien avec le rôle de parent d'accueil;
3. Connaît certains moyens qui seront à sa disposition pour poursuivre le développement de ses compétences.

Niveau d'intégration des connaissances

Le niveau d'intégration qui s'ajoute à cette étape est celui du savoir-agir. Autrement dit, le parent d'accueil continue d'acquérir de nouvelles connaissances, **DÉMONTRE** une maîtrise croissante des compétences de l'accueil et en **FAIT** un usage plus systématique en situation réelle.

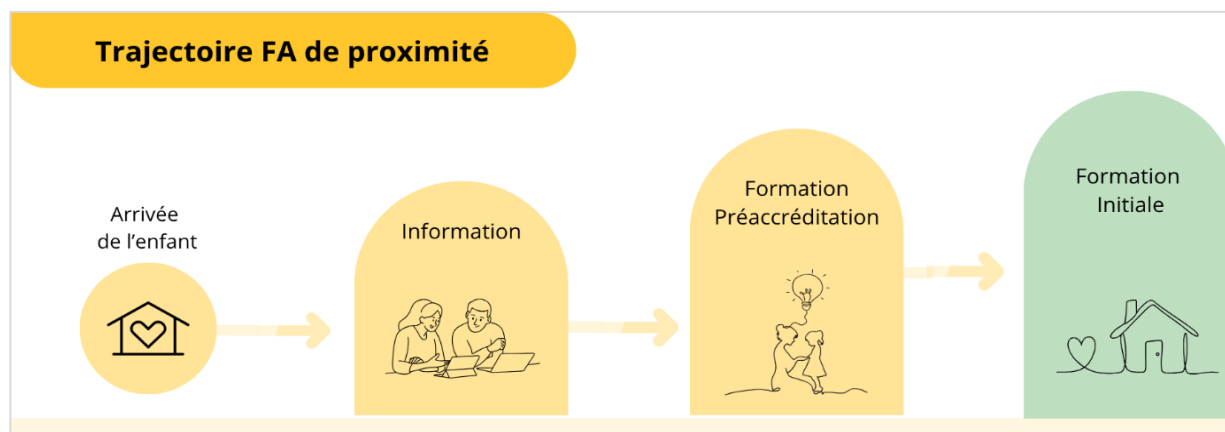


À l'étape de la formation initiale, les objectifs, les modalités et les contenus proposés sont les mêmes pour tous les types de familles d'accueil.

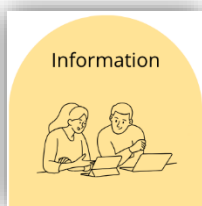


Pour les détails de cette étape de formation : référez-vous à la section étape de formation initiale FAR, FABM, FAP, présentée en page 61

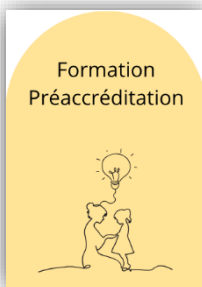
TRAJECTOIRE DE FORMATION FAMILLES D'ACCUEIL DE PROXIMITÉ



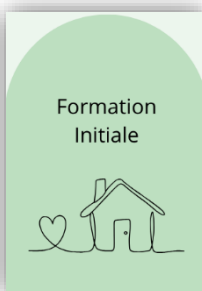
Cette section expose les trois étapes de la trajectoire de formation des familles d'accueil de proximité (FAP). Cliquez sur les images ci-dessous pour accéder aux étapes.



L'étape INFORMATION débute lorsqu'une personne apparentée ou proche est sollicitée pour accueillir un enfant, ou lorsqu'elle se propose pour le faire. **Dans la majorité des situations, l'enfant est déjà présent dans le milieu d'accueil ou y sera accueilli au cours de cette étape.**

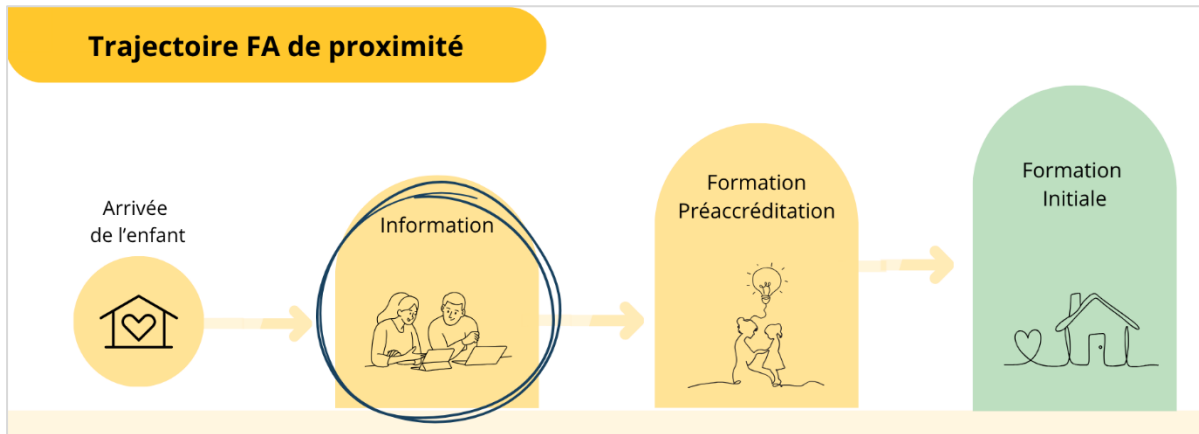


L'étape FORMATION PRÉACCREDITATION débute lorsque la personne décide de s'engager dans le processus d'évaluation et se termine au moment de l'accréditation (ou du refus) de celle-ci comme parent d'accueil. La durée de l'étape peut donc varier, en fonction de la rapidité du processus d'évaluation. **À cette étape, l'enfant est déjà présent dans le milieu de vie du postulant famille d'accueil de proximité (PFAP).**



L'étape FORMATION INITIALE débute lorsque la personne a été accréditée comme famille d'accueil de proximité. Cette étape rassemble toutes les familles d'accueil, que celles-ci soient régulières, banque mixte ou de proximité. **Pendant cette étape, l'enfant demeure présent dans le milieu de vie de la famille d'accueil.**

L'ÉTAPE INFORMATION – FAP



Description

L'étape **INFORMATION** débute lorsqu'une personne apparentée ou proche est sollicitée pour accueillir un enfant, ou lorsqu'elle se propose pour le faire. Dans la majorité des situations, l'enfant est déjà présent dans le milieu ou y sera accueilli au cours de cette étape. Les activités formatives permettent donc à la personne intéressée de prendre la décision de s'engager (ou non) dans le processus pour devenir FAP et d'obtenir des réponses à ses questions pendant les premiers moments de l'accueil.

Objectifs généraux

Au terme de cette étape, la personne intéressée :

1. Possède les informations nécessaires pour prendre une décision éclairée quant à son engagement dans l'accueil de l'enfant et, par le fait même, dans le processus pour devenir famille d'accueil de proximité;
2. Est en mesure d'identifier ses motivations à s'engager dans l'accueil familial;
3. Possède les informations de base essentielles pour amorcer son rôle de parent d'accueil.

Niveau d'intégration des connaissances

Le niveau d'intégration visé à cette étape est celui des savoirs. La personne intéressée à devenir parent d'accueil de proximité en **SAIT** suffisamment sur ce rôle pour prendre la décision de s'engager ou non dans le processus d'évaluation.



Modalités

Pour la personne intéressée à devenir FAP, l'accueil familial s'impose lorsqu'elle est approchée pour accueillir un enfant qu'elle connaît ou lorsqu'elle se porte volontaire. La personne dispose de peu de temps pour prendre une décision quant à son engagement dans les démarches pour devenir parent d'accueil (quelques heures, quelques jours). Dans ce contexte, voici les modalités de formation à privilégier.

Adopter une approche individualisée. Il est suggéré que ce soit un intervenant ciblé par l'établissement qui transmette les informations à la personne intéressée à devenir FAP, dans le cadre d'une rencontre personnalisée. Même si cette étape est brève, il est important de fournir à la personne les informations essentielles et de lui laisser le temps de poser toutes ses questions.

Les mots
des acteurs

« Les personnes ciblées pour devenir FAP ne veulent pas voir l'enfant confié à des inconnus – il est primordial qu'elles disposent des informations nécessaires pour réfléchir à leur engagement. »

Un parent d'accueil.

Favoriser le présentiel. Cela contribue à créer un lien personnalisé et tend à démontrer l'engagement de l'établissement envers les personnes intéressées par l'accueil.

Transmettre les informations de manière concise. Pour les personnes intéressées à devenir FAP, cette étape se déroule souvent dans l'urgence. Dans ce contexte, il faut faire une utilisation optimale du temps limité dont la personne dispose. Les contenus essentiels doivent donc être privilégiés.

Les mots
des acteurs

« Les personnes qui acceptent d'accueillir un enfant de leur entourage vivent en début de parcours **un important défi d'adaptation!** À cette étape, l'information doit être bien ciblée et transmise efficacement. »

Une intervenante.

Remettre l'information par écrit. L'information essentielle doit être remise à la personne dans un format simple et facile à consulter (p. ex., fiches d'information brèves).

S'assurer de transmettre une information à jour et complète. Les intervenants ciblés devraient être formés à la réalité des FAP et disposer d'outils actualisés. Comme plusieurs intervenants peuvent animer les activités formatives auprès des postulants familles d'accueil de proximité (PFAP), il est pertinent de désigner une personne de référence dans l'établissement pour répondre aux questions des équipes cliniques et des postulants.

Objectifs d'apprentissage

Cette section rassemble les contenus à transmettre à cette étape de la trajectoire. Elle sert de support pour s'assurer qu'aucun élément n'est omis, ce qui contribue à l'homogénéité des pratiques d'une région à l'autre et favorise la cohérence entre les étapes de la trajectoire de formation.



Compétence 1 - Maintenir une attitude engagée

Cette compétence fait référence à la motivation du parent d'accueil de persévérer dans son rôle et de s'adapter lorsque des défis se présentent. Il s'agit d'une compétence transversale, c'est-à-dire qu'elle vient soutenir l'acquisition des autres compétences.

Projet d'accueil, motivation et engagement

- Distinguer l'**engagement comme famille d'accueil de proximité (FAP)** de l'engagement comme personne apparentée ou proche (oncle, tante, grand-parent, frère, sœur, proche de la famille ou de l'enfant, etc.). (S)¹²
- Comprendre qu'il est possible de **rester engagé** envers l'enfant sans devenir parent d'accueil. (S)
- Explorer ses **motivations** personnelles à devenir FAP. (SE)
- Prévoir qu'être famille d'accueil exigera un **engagement** 24 h/24, 7 j/7 et avoir des exemples concrets de ce que cela changera dans la vie personnelle et familiale. (S, SE)
- Comprendre qu'il est important que les **membres de la famille immédiate** (partenaire, enfants) soient d'accord avec le projet, puisqu'ils devront également y contribuer. (S)
- Reconnaître que le **rôle joué** avant le placement (oncle, tante, grand-parent, frère, sœur, proche de la famille ou de l'enfant, etc.) **va se transformer** en raison des attentes liées au rôle et aux responsabilités de parent d'accueil. (S)
- Être sensibilisé à l'**incertitude** quant à la durée et à l'issue du placement, qui ne peuvent être connues à l'avance et qui peuvent parfois même changer en cours de mesure. (S)

¹² Légende des types de savoirs : (S) savoir; (SE) savoir-être; (SF) savoir-faire; (R) ressources.



Compétence 2 — Offrir à l'enfant un milieu familial sécurisant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil offre à l'enfant un milieu familial sécurisant, à travers des ancrages physiques et affectifs. L'ancrage physique renvoie à la maison, qui offre à l'enfant un chez-soi où se déposer. L'ancrage affectif renvoie aux relations : celles avec les parents d'accueil, qui donnent la possibilité de vivre de nouvelles expériences réparatrices, et celles avec les autres membres de la famille d'accueil, qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance.

Enfant accueilli : son parcours et ses besoins

- Comprendre qu'en raison de leur parcours de vie, les enfants accueillis peuvent nécessiter une **intensité plus grande de soins et d'accompagnement**. (S)
- Prendre conscience que, malgré le lien préexistant avec l'enfant, **l'accueil peut révéler certains éléments** de son vécu que l'on ignorait, ce qui peut être déstabilisant. (SE)

Rôle parental : accompagner avec sensibilité

- Reconnaître **qu'exercer un rôle parental** auprès d'un enfant ayant vécu de la maltraitance et qui a été retiré de son milieu d'origine comporte des moments de grande valorisation, mais aussi des défis importants. (SE)
- Être ouvert à l'idée **d'ajuster ses pratiques éducatives** afin de répondre aux besoins émotionnels, développementaux, relationnels et physiques de l'enfant accueilli. (SE)

Fonctionnement familial

- Être sensibilisé au fait que le **fonctionnement familial** devra s'adapter au fil du temps, en fonction des besoins de l'enfant (p. ex. ajuster des routines, repenser certains événements ou sorties qui pourraient poser des défis pour l'enfant). (S, SE)



Compétence 3 — Maintenir l'équilibre personnel et familial

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil arrive à répondre de façon équilibrée aux besoins de l'enfant, à ses propres besoins et à ceux des autres personnes qui composent le système familial (autres enfants, partenaire). Il est en mesure de mettre en œuvre des stratégies d'autosoin efficaces et de mobiliser des ressources variées pour être soutenu, au besoin.

Équilibre personnel et autosoin

- Être sensibilisé aux principaux **défis reliés à l'accueil d'un enfant** (p. ex., difficultés liées à l'enfant, à la collaboration avec les parents d'origine et avec les partenaires impliqués, à l'équilibre personnel et familial, etc.). (S)
- Être sensibilisé aux **émotions** (heureuses et difficiles) qui peuvent émerger dans le rôle de parent d'accueil (p. ex. grandes joies, fierté, colère, incompréhension, inquiétude, impuissance, etc.). (S)
- Comprendre l'importance de **demander de l'aide** et de développer de **bonnes stratégies** d'autosoin pour faire face aux moments plus difficiles en tant que parent d'accueil. (S, SF)

Équilibre conjugal et familial

- Prendre conscience de l'importance d'être à l'affût des **besoins de tous les membres de la famille** (les siens, ceux du ou de la partenaire, ceux des enfants accueillants), et ce, à chaque étape du projet d'accueil. (SE)

Soutien formel et informel

- Comprendre que pour faire face aux défis de l'accueil, il est important de **mobiliser les ressources de soutien formelles** (p. ex., intervenants de la protection de la jeunesse, école, association représentative, etc.) et **informelles** (p. ex., amis, famille, proches). (S)
- Comprendre que l'accueil de l'enfant viendra **bouleverser les relations** dans la famille, notamment avec les parents d'origine. (SE)
- Comprendre que l'accueil peut entraîner des **changements dans le réseau social**, puisque la dynamique se modifie considérablement à la suite de l'arrivée d'un enfant. (SE)



Compétence 4 — Collaborer avec les personnes entourant l'enfant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil est en mesure de collaborer avec les acteurs impliqués dans la situation de l'enfant accueilli, qu'il s'agisse du personnel clinique associé à la protection de la jeunesse, des autres collaborateurs ou de la famille d'origine.

Processus clinique et légal en protection de la jeunesse

- Se familiariser avec le **processus légal et clinique** en protection de la jeunesse. (S)
- Connaître les **mesures de placement** en place (volontaire, judiciaire, provisoire). (S)

Relation de travail et conditions d'exercice

- Connaître les **étapes du processus d'évaluation pour être accrédité à titre de FAP** et les éléments qui seront évalués (p. ex., plumitif, résidence familiale, capacités à répondre aux besoins de l'enfant, etc.). (S)
- Connaître les **principes qui sous-tendent la relation de collaboration** entre les parents d'accueil et l'établissement (partenariat, lien contractuel). (S)
- Être informé des **attentes de l'établissement** quant à la présence, à la disponibilité et aux conditions matérielles à offrir à l'enfant (notamment lors de son arrivée), afin de prévoir les conséquences sur l'organisation et les finances de la famille. (S)
- Être informé des **aspects financiers** de l'accueil familial à titre de postulant FAP (PFAP) et de FAP. (S)
- Comprendre les **scénarios possibles** à l'issue de l'évaluation à titre de FAP (devenir FAP, avoir un statut de « confié à » ou vivre le déplacement de l'enfant). (S)
- Savoir qu'une fois qu'ils sont accrédités, les parents d'accueil sont représentés par l'**association représentative de leur région**, et être en mesure d'identifier cette association. (S)

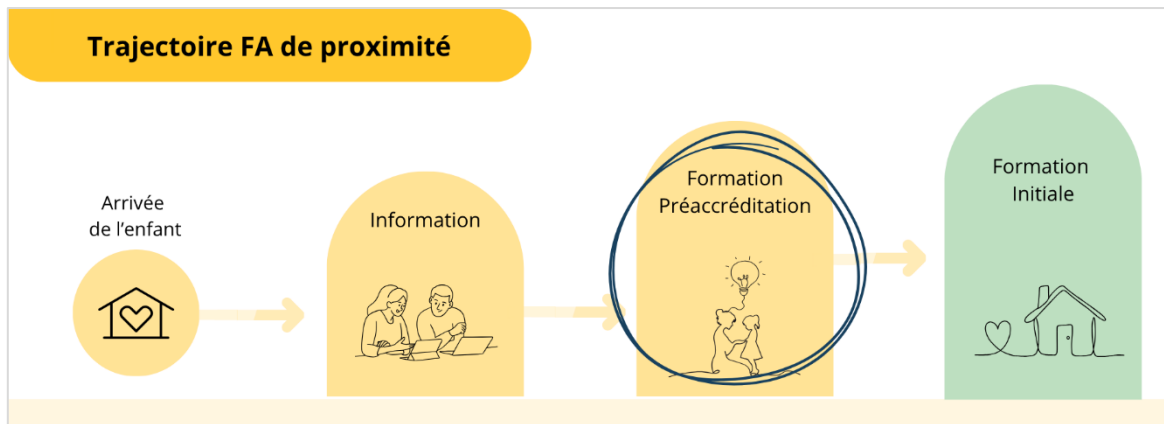
Collaboration avec les professionnels

- Comprendre la forme que prendra la collaboration avec l'**intervenant de l'enfant** pendant la période PFAP (avant l'accréditation) et avoir ses coordonnées. (S)
- Savoir si **d'autres acteurs font ou feront partie de l'équipe** entourant l'enfant et connaître leur rôle. (S)

Collaboration avec les parents et la famille d'origine

- Savoir que les parents d'origine continueront **d'occuper une place** dans la vie de l'enfant accueilli, que ce soit par une présence réelle ou symbolique, et que la nature de celle-ci sera déterminée par des mesures légales (volontaires ou judiciaires). (S)
- Savoir que les mesures légales du placement et le rôle de PFAP sont susceptibles **d'affecter la relation avec les parents d'origine** (p. ex. interdiction d'héberger le parent d'origine, changement dans la fréquence des visites, mise en place de visites supervisées, etc.). (S)
- Prévoir que la collaboration avec les parents et la famille d'origine pourrait exiger de **l'adaptation et des compromis**. (SE)

L'ÉTAPE PRÉACCRÉDITATION – FAP



Description

L'étape **PRÉACCRÉDITATION** débute lorsque la personne s'engage dans le processus d'évaluation et devient officiellement postulante. Elle se termine au moment de l'accréditation (ou du refus) de celle-ci comme parent d'accueil. La durée de l'étape peut donc varier en fonction de la rapidité du processus d'évaluation. À cette étape, l'enfant est déjà présent dans le milieu de vie du postulant famille d'accueil de proximité (PFAP). Les activités formatives se déroulent en parallèle de l'évaluation psychosociale et permettent au postulant d'avoir une bonne compréhension du rôle de FAP.

Objectifs généraux

Au terme de cette étape, le PFAP :

- 1- Dispose des informations nécessaires pour confirmer son projet d'accueil;
- 2- Démonstre un niveau de maîtrise des compétences qui lui permet de soutenir son expérience d'accueil en cours;
- 3- Développe une conscience grandissante de ses forces et de ses zones de vulnérabilité en lien avec le rôle de parent d'accueil;
- 4- Connaît des moyens qui seront à sa disposition pour poursuivre le développement de ses compétences.

Niveau d'intégration des connaissances

Le niveau d'intégration qui s'ajoute à cette étape est celui du savoir-faire : le PFAP montrera de plus en plus qu'il **SAIT COMMENT** s'y prendre pour actualiser les compétences au cœur de l'accueil familial. Puisque l'enfant est déjà sur place, le PFAP pourra aussi **DÉMONTRER** sa maîtrise des compétences dans certaines situations réelles.



Modalités

Cette étape se déroule au même moment que le processus d'évaluation, alors que l'enfant est déjà à la maison. Dans ce contexte, voici les modalités de formation à privilégier.

Poursuivre l'approche individualisée. Comme le PFAP s'occupe déjà de l'enfant et qu'il a peu de temps à sa disposition, il est suggéré que ce soit un intervenant ciblé par l'établissement qui anime une partie des activités formatives, dans le cadre de rencontres personnalisées.

Prévoir des modalités qui favorisent le réseautage entre les PFAP. En plus des rencontres individuelles, les PFAP gagneront à se rencontrer en groupe, si le volume de postulants le permet. Ce type de modalité permet de briser l'isolement, de réseauter et de favoriser le développement d'une forme de soutien par les pairs.

Varier les horaires proposés. Si possible, proposez les activités formatives sous différents formats. Une journée complète permettra à certains de manquer une seule journée de travail, alors que des demi-journées ou des ateliers en soirée pourraient favoriser la participation d'autres personnes qui composent avec d'autres enjeux de conciliation.

Privilégier le présentiel. Ces rencontres seront encore plus fructueuses en présentiel : le contact en personne contribue à créer un lien personnalisé et maximise les chances que les PFAP puissent poser toutes leurs questions. De plus, cette pratique tend à démontrer l'engagement de l'établissement envers les personnes endossant ce rôle.

Prévoir des espaces d'échange et de discussion où les PFAP pourront faire des liens entre leur vécu et le contenu des séances de formation, mais aussi être exposés aux réactions d'autres parents d'accueil postulants. Par exemple, des présentations d'éléments théoriques devraient être suivies de moments d'échange et de discussion pour favoriser les liens entre la théorie et la pratique.

S'assurer que des FAP en exercice sont présentes à cette étape pour témoigner de leur expérience et répondre aux questions des PFAP. Cela donne accès à l'expérience d'accueil d'une manière très concrète, ce qui est fortement apprécié par les PFAP.

Instaurer des espaces de soutien au sein même des formations. Les PFAP sont déjà dans l'action à ce moment. Pour eux, il est important de prévoir des modalités de soutien à l'intérieur même des formations (p. ex., espaces de discussion et de partage, liens avec des intervenants qui peuvent offrir un soutien plus individualisé).

Penser à des outils concrets pour favoriser l'introspection. Les PAFP sont invités à réfléchir à leurs motivations, à leurs forces, à leurs vulnérabilités ainsi qu'à leur disponibilité et à celle de leur famille. Pour soutenir cette posture réflexive, assurez-vous que des outils concrets favorisant l'introspection sont disponibles.

ATTENTION! *Les activités formatives doivent offrir un espace sécurisant où les PFAP peuvent exprimer leurs vulnérabilités et développer leurs compétences sans crainte d'être disqualifiés. Seules les rencontres d'évaluation devraient déterminer si le postulant possède les compétences et les capacités nécessaires pour exercer le rôle de parent d'accueil.*

Fournir un cahier du participant et faciliter l'accès aux contenus dispensés. Les PFAP pourront ainsi se référer aux contenus plus tard, dans leur quotidien.

Informez les équipes cliniques qui accompagnent les PFAP des contenus dispensés. Si l'équipe clinique qui accompagne le placement est au courant des contenus présentés dans les activités formatives, elle pourra aborder ceux-ci dans le cadre des rencontres de suivi, ce qui aidera les PFAP à mettre ces nouvelles connaissances en application.

Impliquer des FAP dans le développement et la présentation des contenus. Assurez-vous de consulter l'association représentative de votre région pour développer les contenus en partenariat. Faites aussi une place aux FAP lors des activités formatives (p. ex. coanimation, partage d'expérience, réponse aux questions des postulants et postulantes).

Objectifs d'apprentissage

Cette étape de la trajectoire de formation se déroule au même moment que le processus d'évaluation, alors que l'enfant est déjà accueilli par le PFAP. Dans ce contexte, voici les modalités de formation à privilégier.



Compétence 1 - Maintenir une attitude engagée

Cette compétence fait référence à la motivation du parent d'accueil de persévérer dans son rôle et de s'adapter lorsque des défis se présentent. Il s'agit d'une compétence transversale, c'est-à-dire qu'elle vient soutenir l'acquisition des autres compétences.

Projet d'accueil, motivation et engagement

- En tenant compte de l'expérience d'accueil en cours, **confirmer l'engagement** dans le projet d'accueil : le projet répond-il aux motivations initiales? Comment les membres de la famille s'adaptent-ils à la nouvelle réalité? (SE)
- **Vérifier l'adhésion** de tous les membres de la famille au projet. (SE)
- Défaire certains **mythes** répandus afin d'adopter une attitude réaliste à l'égard du projet (p. ex., ces enfants ont juste besoin d'amour, l'amour va les réparer). (S)
- Donner des exemples de la manière dont le **rôle joué** envers l'enfant s'est transformé depuis l'accueil (p. ex. devoir faire respecter un interdit de contact entre le parent d'origine et l'enfant, accompagner l'enfant à des visites supervisées, etc.) (SE)
- Prendre conscience de son **niveau de confort** avec cette transformation du rôle. (SE)
- Réfléchir à sa tolérance à **l'incertitude**, puisque la durée et l'issue du placement ne peuvent être connues à l'avance. (SE)

Développement continu

- Explorer **ses forces et ses zones de vulnérabilité** en lien avec le rôle de parent d'accueil. (SE)
- Reconnaître l'importance d'être dans une **posture d'apprenant**, ce qui signifie être disposé à apprendre et à se remettre en question. (SE)
- Connaître les **occasions de formation** à la disposition des FAP (trajectoire de formation, autres sources d'information fiables). (S, R)
- Identifier des situations où il a été **nécessaire de s'adapter, d'expérimenter de nouvelles stratégies d'intervention** ou de faire preuve de créativité. (SF)



Compétence 2 — Offrir à l'enfant un milieu familial sécurisant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil offre à l'enfant un milieu familial sécurisant, à travers des ancrages physiques et affectifs. L'ancrage physique renvoie à la maison, qui offre à l'enfant un chez-soi où se déposer. L'ancrage affectif renvoie aux relations : celles avec les parents d'accueil, qui donnent la possibilité de vivre de nouvelles expériences réparatrices, et celles avec les autres membres de la famille d'accueil, qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance.

Enfant accueilli : son parcours et ses besoins

- Se familiariser avec les **besoins** que partagent tous les enfants (sécurité, valorisation, stabilité, amour, etc.). (S)
- Saisir que la maltraitance et le retrait du milieu d'origine peuvent entraîner chez l'enfant des **défis liés à son développement, à ses relations et à son fonctionnement**. (S)
- Comprendre que les **attentes selon l'âge** biologique de l'enfant doivent souvent être mises en perspective selon son âge affectif. (S)
- Prendre conscience de certains **effets du retrait familial** sur l'enfant et que ceux-ci peuvent être négatifs (p. ex., pertes de repères, insécurité, rupture de lien, conflit de loyauté, etc.) ou positifs (p. ex., sécurité, ne plus être exposé à la maltraitance, etc.). (S)

Enfant accueilli : attachement et trauma

- Être sensibilisé à ce qu'est la **relation d'attachement** : comment elle se définit et à quoi elle sert. (S)
- Être sensibilisé aux **notions de trauma et de trauma complexe** (événements à l'origine des traumatismes, effets sur l'enfant). (S)
- En portant un regard sur l'expérience d'accueil en cours, commencer à faire des **liens entre ces notions et la situation de l'enfant accueilli**. (S)

Enfant accueilli : comprendre ses comportements

- Identifier les comportements de l'enfant qui posent un défi et comprendre qu'ils sont **adaptatifs**, c'est-à-dire qu'ils doivent être considérés comme des stratégies qui lui ont permis de se protéger et de survivre dans le contexte d'adversité dans lequel il a grandi. (S)
- Reconnaître que, bien que l'enfant soit maintenant en sécurité dans la famille d'accueil, **ces stratégies de protection et de survie** risquent de perdurer. (S)

Rôle parental : accompagner avec sensibilité

- Considérer le placement en famille d'accueil comme une occasion pour l'enfant de vivre une **expérience relationnelle plus sécurisante** avec une ou plusieurs figures parentales, qui l'aideront à faire confiance, à se développer et à grandir. (S)
- Être sensibilisé à la notion de **base de sécurité** (apaiser l'enfant en situation de stress ou de détresse). (S)
- S'exercer à **décoder le besoin derrière le comportement perturbant de l'enfant**, afin d'être en mesure d'y répondre (sensibilité parentale). (S)
- Comprendre que pour l'enfant accueilli, **l'attention et l'amour d'un « parent » peuvent être synonymes de danger**, et que, dans certains cas, il faudra faire preuve de patience et de persévérance pour gagner sa confiance et faire en sorte qu'il se sente en sécurité (S).
- Savoir que la **confiance et le sentiment de sécurité** de l'enfant sont susceptibles d'évoluer au fil du placement. (S)
- Décrire et mettre en œuvre une variété de **stratégies d'apaisement et de régulation émotionnelle** qui peuvent être utilisées avec l'enfant. (SF)
- Comprendre l'importance d'avoir **soi-même de bonnes stratégies de régulation** émotionnelle afin d'être en mesure d'apaiser l'enfant (corégulation). (SE)

Fonctionnement familial

- Comprendre que la présence de **routines, de rythmes et de rituels** prévisibles et constants aide l'enfant à s'apaiser et favorise son développement. (SF)
- Identifier des exemples de **règles flexibles, bienveillantes et individualisées**, qui offrent un cadre sécurisant et qui peuvent être adaptées aux besoins de l'enfant. (SF)
- Donner des exemples d'**adaptations du fonctionnement familial** qui ont été réalisées ou qui pourraient être nécessaires dans l'avenir. (SF)

Enfant accueilli : ses origines et son histoire de vie

- Saisir l'importance pour l'enfant de **développer son identité** en intégrant de manière harmonieuse ses origines et son histoire de vie (famille, culture). (S)
- Donner des exemples de **stratégies à mettre en place pour soutenir l'enfant** dans sa relation (ou son absence de relation) avec ses parents d'origine. (SF)
- Être sensibilisé au **conflit de loyauté** qui pourrait émerger chez l'enfant. (S)

Enfant accueilli : ses droits et sa participation

- Être sensibilisé aux **droits des enfants**. (S)
- Reconnaître la nécessité de **tenir compte du point de vue de l'enfant accueilli** dans les décisions qui sont prises à propos de sa vie. (S)



Compétence 3 — Maintenir l'équilibre personnel familial

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil arrive à répondre de façon équilibrée aux besoins de l'enfant, à ses propres besoins et à ceux des autres personnes qui composent le système familial (autres enfants, partenaire). Il est en mesure de mettre en œuvre des stratégies d'autosoin efficaces et de mobiliser des ressources variées pour être soutenu, au besoin.

Équilibre personnel et autosoin

- Anticiper et **normaliser les émotions plus difficiles qui peuvent être ressenties** lorsque l'enfant rencontre des difficultés importantes ou lors de son départ (p. ex., deuil, incertitude, culpabilité, colère, impuissance). (SE)
- Identifier des **situations qui sont particulièrement sensibles** pour soi et qui pourraient compromettre son équilibre (introspection). (SE)
- Identifier des **stratégies d'autosoin** qui aident à maintenir l'équilibre personnel dans le cadre de l'accueil. (SF)
- Connaître les différents **moments opportuns pour déployer des stratégies d'autosoin** (stratégies régulières, d'anticipation, de récupération, d'urgence). (SF)

Équilibre conjugal et familial

- Prendre conscience des **incidences du projet d'accueil en cours sur soi-même et sur les autres membres** de la famille. (SE)
- Comprendre qu'il faudra veiller à **prendre soin de la relation conjugale**, car il pourrait être plus difficile de s'accorder du temps en couple après l'arrivée de l'enfant. (SE)
- Identifier les **ajustements de la routine familiale** qui ont déjà été nécessaires afin d'assurer la disponibilité nécessaire pour l'enfant (p. ex., aménagement des conditions de travail, accompagnement de l'enfant à de multiples rendez-vous, etc.). (SF)
- Tenter d'anticiper d'autres **ajustements** potentiels à effectuer. (SF)

Soutien formel et informel

- Identifier des **ressources formelles et informelles** qui aideront à surmonter les défis. (S)
- Mobiliser son **réseau social** au besoin. (SF)
- Identifier de quelle manière les **relations sociales se sont ajustées** depuis l'accueil de l'enfant et identifier les émotions que cela suscite. (SE)
- Explorer la possibilité de **développer un réseau avec d'autres familles d'accueil**. (SE)
- Identifier les **ressources communautaires** qui pourraient agir comme soutien. (S, R)

Deuils et pertes

- Comprendre que le rôle de parent d'accueil peut être ponctué de **différents deuils et pertes** (p. ex., projet qui ne se déroule pas comme prévu, espoirs déçus, départ de l'enfant, changements possibles dans les relations avec la famille élargie et les amis, etc.). (SE)



Compétence 4 — Collaborer avec les personnes entourant l'enfant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil est en mesure de collaborer avec les acteurs impliqués dans la situation de l'enfant accueilli, qu'il s'agisse du personnel clinique associé à la protection de la jeunesse, des autres collaborateurs ou de la famille d'origine.

Processus clinique et légal en protection de la jeunesse

- Connaître la **mission de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et les grandes étapes du processus d'intervention** en protection de la jeunesse (signalements, évaluation, orientation, application de mesures). (S)
- Connaître les **principaux projets de vie** qui pourraient se concrétiser pour les enfants confiés en famille d'accueil (réunification, placement jusqu'à la majorité, tutelle, adoption). (S)
- Comprendre que les étapes du processus d'intervention se déroulent à un **rythme variable**, selon la situation de l'enfant, celle des parents, les délais du tribunal, etc. (S)
- Identifier les **raisons qui pourraient mener au déplacement** de l'enfant (p. ex., retour chez ses parents d'origine, déplacement vers une FA plus adaptée à ses besoins ou vers un milieu plus encadrant de type foyer ou centre de réadaptation). (S)
- Être sensibilisé à la notion de **projet de vie** et à ce qu'implique la notion de **clarification du projet de vie**. (S)
- Comprendre que les services que le parent d'accueil offre à l'enfant seront **évalués en continu**, car l'établissement a la responsabilité de s'assurer de la qualité de l'accompagnement offert à l'enfant. (S)

Relation de travail et conditions d'exercice

- Comprendre les grandes lignes de la **relation contractuelle avec l'établissement**. (S)
- Être informé des fonctions de **l'entente collective, de l'entente spécifique, du cadre de référence et de l'instrument de classification**. (S)
- Être informé des aspects sur lesquels portent l'**évaluation** initiale et, par la suite, l'évaluation continue de la qualité des services dispensés à l'enfant. (S)
- Être informé des **aspects financiers** de l'accueil familial afin de prévoir un budget réaliste. (S)
- Connaître les principaux rôles de sa future **association représentative** (soutien, défense des droits, accompagnement). (S)

Collaboration avec les professionnels

- Identifier les **acteurs impliqués** dans l'accueil familial et saisir globalement leurs rôles respectifs (intervenant de l'enfant, intervenant ressource/qualité, réviseur, association représentative, éducateur, etc.). (S, SF)
- Connaître les grandes lignes de la **collaboration** avec l'intervenant de l'enfant et l'intervenant qualité/ressource (p. ex. visites à domicile, rendez-vous de suivi, évaluation en continu des services dispensés). (S)

Collaboration avec les parents et la famille d'origine

- Accepter que les **parents d'origine détiennent et exercent les responsabilités** reliées aux attributs parentaux (sauf exception). (S, SE)
- Identifier quelques exemples concrets de **ce qu'implique le fait que les parents d'origine conservent généralement les attributs parentaux**, et réfléchir aux émotions que cela suscite (p. ex., attendre une autorisation pour des vacances, un camp, une coupe de cheveux; faire face au refus d'un parent alors que cela va à l'encontre de l'intérêt de l'enfant). (S)
- En portant un regard sur l'expérience d'accueil en cours, identifier des **réactions du parent d'origine** (p. ex., n'accepte pas le placement, ne respecte pas les modalités de contact, méfiance, colère, reconnaissance) et prendre conscience des émotions que cela provoque chez soi. (SE)

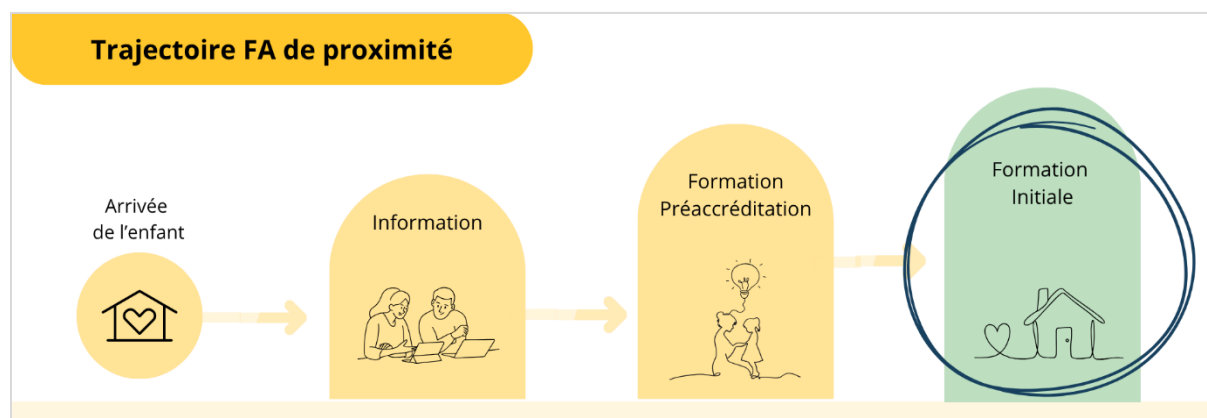
Confidentialité

- Être sensibilisé aux **enjeux de confidentialité** (enfant, famille d'origine). (S)

Savoir-être et relation avec les collaborateurs

- Discuter de **situations qui ont déjà posé un défi** dans le travail avec les collaborateurs. (SE)
- Être à l'affût de **ses propres réactions et émotions** quand des défis se présentent. (SE)
- Identifier des **stratégies pour faire face aux situations** de collaboration qui posent un défi. (SE, SF)
- Comprendre l'importance d'adopter une **attitude ouverte, authentique et respectueuse** à l'égard de l'ensemble des acteurs de l'accueil familial. (S)
- Comprendre qu'être parent d'accueil pourrait impliquer de jouer un **rôle de sensibilisation** à la réalité de l'enfant accueilli (rôle de défense des droits). (S, SE)

L'ÉTAPE FORMATION INITIALE – FAR, FABM et FAP



Description

L'étape **FORMATION INITIALE** débute lorsque la personne a été accréditée comme famille d'accueil.

Objectifs généraux

Au terme de cette étape, le parent d'accueil :

1. Démontre un niveau d'acquisition de compétences suffisant pour soutenir son expérience d'accueil en cours;
2. Développe une conscience grandissante de ses forces et de ses zones de vulnérabilité en lien avec le rôle de parent d'accueil;
3. Connaît certains moyens qui seront à sa disposition pour poursuivre le développement de ses compétences.

Niveau d'intégration des connaissances

Le niveau d'intégration qui s'ajoute à cette étape est celui du savoir-agir. Autrement dit, le parent d'accueil continue d'acquérir de nouvelles connaissances, **DÉMONTRE** une maîtrise croissante des compétences de l'accueil et en **FAIT** un usage plus systématique en situation réelle.



À l'étape de la formation initiale, les objectifs, les modalités et les contenus proposés sont les mêmes pour les FAP, FAR, et FABM. Portez une attention particulière aux encadrés bleus et jaunes. Ils vous permettront de repérer les particularités à prendre en compte pour FABM (bleus) et pour les FAP (jaunes).

Modalités

Cette étape de la trajectoire de formation se déroule après l'accréditation du parent d'accueil. Dans ce contexte, voici les modalités à privilégier.

Dès l'accréditation, l'inscription aux activités de formation est proposée aux nouveaux parents d'accueil. Il faut profiter du momentum (fin de l'évaluation, première expérience d'accueil imminente) pour l'engager rapidement dans la suite de la trajectoire de formation.

Privilégier le présentiel. Ce moment permet au parent d'accueil d'interagir avec les intervenants, de poser ses questions et d'entendre celles des autres personnes présentes. Bien qu'il soit pertinent de varier les modalités (p. ex., capsules vidéo, site Web, fiches informatives téléchargeables, etc.), les rencontres en présentiel tendent à démontrer l'engagement de l'établissement envers les personnes endossant ce rôle.

Prévoir des modalités pour favoriser le réseautage. Si le volume de parents d'accueil le permet dans votre région, tentez de regrouper ceux-ci dans des activités formatives où ils auront l'occasion de rencontrer d'autres parents d'accueil, afin de soutenir le développement d'un réseau informel.

Prévoir des espaces d'échange et de discussion où les parents d'accueil pourront faire des liens entre leur vécu et les contenus, mais aussi être exposés aux réactions d'autres parents d'accueil. Par exemple, des présentations d'éléments théoriques devraient être suivies de moments d'échange et de discussion pour favoriser les liens entre la théorie et la pratique.

Faire un maximum de liens entre les notions présentées et les situations vécues par les parents d'accueil. Pour cela, utilisez des mises en situation, des vignettes cliniques, des présentations de cas, des témoignages, etc., afin que les notions présentées soient le plus « pratiques » possible.

Penser à des outils concrets pour favoriser l'introspection. À cette étape de la trajectoire de formation, le participant est invité à tourner le regard vers lui-même et à réfléchir notamment à ses forces et à ses zones de vulnérabilité ainsi qu'à sa disponibilité et à celle de sa famille. Pour soutenir cette posture réflexive, assurez-vous que des outils concrets sont disponibles.

Favoriser la collaboration avec l'association représentative de votre région pour développer les contenus des formations. Les associations représentatives disposent d'informations multiples sur le vécu des parents d'accueil qui peuvent étoffer les contenus élaborés. Par ailleurs, les impliquer dans le processus respectera la logique partenariale qui devrait guider le développement des formations et favorisera la cohérence des contenus présentés.

Faire appel à la participation de parents d'accueil pour transmettre les contenus. Il est important de mettre les nouveaux parents d'accueil en contact avec l'expérience de leurs pairs en exercice depuis plus longtemps afin de les aider à mieux comprendre leur réalité. Sur ce plan, les bonnes

pratiques suggèrent d'envisager la coanimation (intervenant/parent d'accueil) lors des formations.

Informier et former les intervenants sur les contenus de formation qui sont offerts aux parents d'accueil. Cela favorisera un meilleur transfert des connaissances aux parents d'accueil dans leur pratique et le développement d'une vision commune concernant ce rôle.

Objectifs d'apprentissage

Cette section rassemble les contenus à transmettre à cette étape de la trajectoire. Elle sert de support pour s'assurer qu'aucun élément n'est omis, ce qui contribue à l'homogénéité des pratiques d'une région à l'autre et favorise la cohérence entre les étapes de la trajectoire de formation.



Compétence 1 — Maintenir une attitude engagée

Cette compétence fait référence à la motivation du parent d'accueil de persévérer dans son rôle et de s'adapter lorsque des défis se présentent. Il s'agit d'une compétence transversale, c'est-à-dire que cette attitude vient teinter tous les autres éléments du référentiel de compétences.

Projet d'accueil, motivation et engagement

- Comprendre que l'arrivée d'un enfant peut être **déstabilisante** et qu'il peut être nécessaire de se donner du temps pour s'ajuster à cette nouvelle réalité. (S)
- En tenant compte de l'expérience d'accueil en cours, confirmer **l'engagement** dans le projet d'accueil : le projet répond-il aux motivations initiales? Comment les membres de la famille s'adaptent-ils à la nouvelle réalité? (SE)
- Être sensible au **vécu de tous les membres de la famille** depuis l'accueil de l'enfant. (SE)
- Évaluer sa tolérance à **l'incertitude**, puisque la durée et l'issue du placement ne peuvent être connues à l'avance. (SE)
- Prendre conscience de ses propres **réactions et émotions** si le projet ne se déroule pas comme prévu et préserver l'enfant accueilli des émotions de l'adulte. (SE)

Pour les FABM

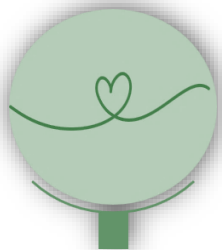
- Prendre conscience de ses propres **réactions et émotions** si le projet d'adoption ne se concrétise pas et s'oriente vers une réunification, une tutelle ou un placement à long terme. (SE)

Pour les FAP

- Prendre conscience de ses propres **réactions et émotions** si le projet bouscule les relations familiales (y compris la famille élargie). (SE)
- Si l'accueil devient trop exigeant, **s'autoriser à en discuter** avec les professionnels qui gravitent autour de l'enfant afin de considérer toutes les avenues possibles (p. ex., un grand-parent qui se rend compte que c'est trop lourd). (SF)

Développement continu

- Identifier de mieux en mieux **ses forces et ses zones de vulnérabilité** en lien avec les différentes compétences de l'accueil. (SE)
- Adopter une **posture d'apprenant** (saisir les occasions d'apprentissage formelles et informelles) et être disposé à se remettre en question et à s'ajuster. (SE)
- Connaître et saisir les **occasions de formation** (trajectoire de formation, autres sources d'information fiables). (S, R)
- Repérer les situations où il a déjà été nécessaire de **s'adapter, d'acquérir de nouvelles stratégies** pour accompagner l'enfant ou de faire preuve de créativité. (SF)



Compétence 2 — Offrir à l'enfant un milieu familial sécurisant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil offre à l'enfant un milieu familial sécurisant, à travers des ancrages physiques et affectifs. L'ancrage physique renvoie à la maison, qui offre à l'enfant un chez-soi où se déposer. L'ancrage affectif renvoie aux relations : celles avec les parents d'accueil, qui donnent la possibilité de vivre de nouvelles expériences réparatrices, et celles avec les autres membres de la famille d'accueil, qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance.

Enfant accueilli : son parcours et ses besoins

- Connaître **les besoins** que partagent tous les enfants (sécurité, valorisation, stabilité, amour, etc.). (S)
- Développer des connaissances sur les **effets des conditions de vie pendant la grossesse** (p. ex., conséquences neurodéveloppementales, trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale, exposition aux drogues, absence de suivi de grossesse) ainsi que sur le **développement de l'enfant et de l'adolescent**. (S)
- Disposer d'exemples de la manière dont les événements de vie adverses (maltraitance, retrait du milieu d'origine, ruptures de liens et déplacements, etc.) peuvent représenter des **défis pour le développement et le fonctionnement de l'enfant**. (S)
- Identifier des stratégies concrètes pour **miser sur les forces de l'enfant** et lui offrir des occasions d'apprentissage variées, afin qu'il développe son plein potentiel en tenant compte de ses caractéristiques et de ses besoins. (S)

Enfant accueilli : attachement et trauma

- Approfondir les connaissances en lien avec les **notions de trauma et de trauma complexe** : événements à l'origine des traumas, effets sur l'enfant. (S)
- **Faire des liens** entre ces notions et la situation de l'enfant. (S)
- Faire la distinction entre « **être en sécurité** » et « **se sentir en sécurité** ». (S)
- Connaître **les besoins d'attachement** (besoins de proximité et d'exploration) et les différents types d'attachement. (S)
- Connaître la notion de **modèle interne opérant** (croyances fondamentales de l'enfant au sujet de lui-même, des relations et du monde en général). (S)

Enfant accueilli : comprendre ses comportements

- Expliquer comment **certains comportements observés** chez l'enfant accueilli peuvent être **l'effet de traumas vécus** dans l'enfance. (S)

- Connaître les **réactions au stress** (p. ex., combattre, fuir, figer, se soumettre, s'effondrer). (S)
- Faire des liens entre les **réactions au stress** et les stratégies de survie et de protection déployées par l'enfant. (S, SF)
- Comprendre que **ces réactions peuvent s'installer plus durablement** chez des enfants qui ont été exposés à des niveaux de stress élevés et chroniques (traumas, maltraitance). (S)
- Comprendre qu'une fois qu'il se trouve en sécurité, l'enfant pourrait démontrer **un potentiel de développement** et d'apprentissage différent de celui manifesté alors qu'il faisait face à l'adversité. (S)
- À partir de situations vécues avec l'enfant, **décoder le besoin qui se dissimule derrière le comportement** perturbant afin d'être en mesure d'y répondre. (SF)
- Reconnaître qu'en raison de son passé, l'enfant a pu utiliser pour s'apaiser certaines **stratégies qui peuvent continuer de lui nuire ou de le mettre en danger** (p. ex., violence, mutilation, consommation, fugue). (S)
- Aider l'enfant à **adopter des stratégies efficaces et sécuritaires** pour s'apaiser. (SF)

Enfant accueilli : comprendre ses diagnostics

- Connaître les manifestations principales de certains **diagnostics** plus courants chez les enfants accueillis (p. ex., DI-TSA, TDAH¹³, trouble de l'opposition, etc.). (S)
- Identifier **les ressources disponibles pour être soutenu** par rapport aux différents diagnostics. (S, R)
- Comprendre comment le **trauma complexe apporte un éclairage utile** pour saisir les diagnostics des enfants accueillis. (S)

Rôle parental : accompagner avec sensibilité

- Expliquer les notions de **base de sécurité** et de **sensibilité parentale** et donner des exemples en famille d'accueil (décoder le besoin, apaiser l'enfant en situation de stress et de détresse). (S, SF)
- À partir de situations vécues avec l'enfant, **décoder le besoin derrière le comportement** afin d'être en mesure d'y répondre. (SF)
- Utiliser une variété de **stratégies favorisant l'apaisement et la régulation émotionnelle** de l'enfant. (SF)
- Petit à petit, **adapter les stratégies de régulation** selon ce qui fonctionne bien pour chaque enfant. (SF)
- Reconnaître la **corégulation comme stratégie incontournable** lorsqu'on accompagne des enfants qui ont vécu des parcours marqués par les traumas. (SE)

¹³ DI-TSA : déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme. TDAH : trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.

- Reconnaître de mieux en mieux ses **propres points sensibles** (boutons rouges), qui font en sorte que la corégulation devient plus difficile. (SE)
- Connaître une variété de **stratégies de régulation émotionnelle** pour soi-même. (SF)
- Identifier les comportements et les réactions de l'enfant qui requièrent de lever un « **drapeau rouge** » et de demander de l'aide (p. ex., comportements d'agression intenses ou répétés, sécurité compromise pour un ou des membres de la famille). (SF)

Fonctionnement familial

- Mettre en place et adapter **des routines, des rythmes et des rituels** constants et cohérents qui favoriseront la prévisibilité et le développement du sentiment d'appartenance de l'enfant envers sa famille d'accueil. (SF)
- Mettre en place des **règles flexibles, bienveillantes et individualisées**, qui offrent un cadre sécurisant et peuvent être adaptées aux besoins de l'enfant. (SF)
- Assurer une **équité entre les enfants** (accueillis et accueillants). (SE)
- Avoir des stratégies pour **expliquer en quoi consiste l'accueil** aux enfants déjà présents à la maison (p. ex., différences de cultures ou d'habitudes de vie, ajustements dans le fonctionnement, etc.). (SF)
- Veiller à ce que **tous les membres de la famille s'adaptent le mieux possible** à l'arrivée de l'enfant et être à l'écoute des besoins de chacun. (SF)

Pour les FAP

- Revoir éventuellement certaines habitudes dans le fonctionnement familial en fonction des **droits de visite ou des interdictions de contact** (p. ex., repas de famille dominicaux qui doivent exclure le parent de l'enfant accueilli). (SF)

Enfant accueilli : ses droits et sa participation

- Connaître **les droits des enfants** (S) et identifier des actions à poser pour assurer le respect de ces droits. (SF)
- Connaître et mettre en œuvre des stratégies qui favorisent la **participation de l'enfant** dans les décisions qui le concernent. (SE)
- Être sensibilisé à la posture **d'allié des droits de l'enfant**, qui peut impliquer de se prononcer en faveur du respect de ces droits avec certains partenaires et acteurs (posture de défense des droits). (SF)

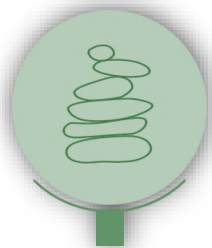
Enfant accueilli : ses origines et son histoire de vie

- Soutenir l'enfant dans le **développement de son identité** en intégrant de manière harmonieuse ses origines et son histoire de vie (p. ex., livre de vie). (S)
- Connaître et mettre en œuvre les attitudes qui permettent de **diminuer ou d'éviter le conflit de loyauté** chez l'enfant. (S, SE, SF)

- Tenir compte des **enjeux culturels** dans l'accompagnement de l'enfant. (S)
- Soutenir l'enfant dans les relations qu'il entretient avec les **autres membres de sa famille ou de sa communauté** (p. ex., fratrie qui vit ailleurs, famille élargie, etc.). (SF)
- Accepter que l'enfant **doit s'adapter à plusieurs milieux** dont les valeurs éducatives peuvent être différentes (parents d'origine et parents d'accueil), ce qui pourrait nécessiter de l'adaptation. (S)
- Reconnaître les émotions que pourraient susciter les **différences culturelles et raciales** dans le cadre de l'accueil. (SE)
- Disposer de stratégies concrètes pour sécuriser l'enfant dans ses **spécificités culturelles et pour l'aider à mieux connaître ses origines** (p. ex., favoriser les contacts avec des membres de la communauté). (SF)
- Identifier les **émotions** que peuvent provoquer chez l'enfant les **contacts avec ses parents d'origine**. (SE)
- Soutenir l'enfant dans le **déroulement des contacts** (supervisés ou non supervisés). (SF)
- Accueillir et accompagner l'enfant dans ses **réactions causées par les visites** auprès de membres de sa famille d'origine. (SF)

Pour les FAP

- Faire le **tri d'informations** pertinentes à révéler à l'enfant quant à son histoire ou à celle de ses parents d'origine. (SF)



Compétence 3 — Maintenir l'équilibre personnel et familial

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil arrive à répondre de façon équilibrée aux besoins de l'enfant, à ses propres besoins et à ceux des autres personnes qui composent le système familial (autres enfants, partenaire). Il est en mesure de mettre en œuvre des stratégies d'autosoin efficaces et de mobiliser des ressources variées pour être soutenu, au besoin.

Équilibre personnel et autosoin

- Reconnaître les **émotions plus difficiles** qui surviennent lorsque l'enfant rencontre des difficultés importantes ou lors de son départ (p. ex., deuil, incertitude, culpabilité, colère, impuissance). (S, SE)
- Comprendre et reconnaître **ses propres réactions au stress**. (SE)
- Reconnaître les **signes avant-coureurs d'épuisement ou de détresse ainsi que ses limites**. (SE)
- Accepter que les **émotions ressenties sont normales et être disposé à recevoir de l'aide au besoin**; faire preuve d'introspection et d'autocompassion. (SE)
- Connaître et développer une variété de **stratégies d'autosoin** (stratégies régulières, stratégies d'anticipation et de récupération, stratégies d'urgence), et les utiliser au moment opportun (S, SF).
- Développer des **stratégies de régulation émotionnelle saines et efficaces**. (SF)

Équilibre conjugal et familial

- Reconnaître **l'incidence du placement sur soi-même, le couple et les autres membres de la famille**. (SE)
- Identifier des stratégies pour aider les membres de la famille à **s'adapter positivement**. (SE)
- Repérer les **situations qui sont particulièrement sensibles** pour soi-même et sa famille et qui risquent de compromettre l'équilibre personnel et familial (introspection). (SE)
- Aménager la routine familiale pour **s'assurer d'avoir la disponibilité nécessaire** pour l'enfant accueilli. (SF)
- Anticiper les **situations difficiles, les périodes plus sensibles** pour l'enfant accueilli afin d'être disponible pour le soutenir. (SF)

Pour les FAP

- Avoir des stratégies pour faire face aux **changements de dynamiques familiales** qui vont se produire dans la famille élargie, surtout dans le cas d'une FAP apparentée (p. ex., un grand-parent accueillant son petit-fils qui se retrouve en conflit avec son propre fils). (SF)

Soutien formel et informel

- Faire appel, au besoin, aux **ressources de soutien formelles** (p. ex., intervenants, services de santé, services sociaux, école, organismes communautaires) **et informelles** (p. ex., amis, famille, réseau de FA) qui peuvent aider à surmonter les défis de l'accueil. (S)
- Mobiliser son **réseau social lorsque nécessaire** afin de disposer d'un répit ou d'un espace de soutien. (SF)

Deuils et pertes

- Accepter les **émotions et les défis** reliés aux pertes et aux deuils associés au rôle de parent d'accueil (p. ex., projet qui ne se déroule pas comme prévu, espoirs déçus, départ de l'enfant, changements possibles dans les relations avec la famille élargie et les amis, etc.). (S, SE)
- Reconnaître qu'il peut être nécessaire d'aller **chercher de l'aide** durant ces périodes. (S, SE)

Pour les FABM

- Accepter que les **délais** puissent être longs avant la clarification du projet de vie et l'acceptation de la demande d'admissibilité en adoption. (SE)
- Accepter que le **projet puisse être modifié** sans qu'on ait de contrôle sur cette décision. (SE)
- Prendre conscience des émotions qui peuvent survenir si certains **deuils** doivent être faits, par exemple, si un départ survient ou si la parentalité prend une forme différente de ce qui était anticipé. (SE)



Compétence 4 — Collaborer avec les personnes entourant l'enfant

Grâce à cette compétence, le parent d'accueil est en mesure de collaborer avec les acteurs impliqués dans la situation de l'enfant accueilli, qu'il s'agisse du personnel clinique associé à la protection de la jeunesse, des autres collaborateurs ou de la famille d'origine.

Processus clinique et légal en protection de la jeunesse

- Connaître les **grandes étapes du processus d'intervention** en protection de la jeunesse (signalement, évaluation, orientation, application des mesures, révision). (S)
- Avoir une variété d'exemples concrets de la forme que peuvent prendre les **motifs de compromission** énoncés dans la *Loi sur la protection de la jeunesse* ainsi que des mesures de placement (p. ex., provisoire, volontaire, judiciaire). (S)
- Faire des liens entre les **raisons pouvant mener au placement ou au déplacement** d'un enfant et la situation d'accueil en cours. (SF)
- Comprendre les **notions de projet de vie, de permanence et de stabilité**. (S)

Pour les FABM

- Se repérer dans le **processus légal** menant à l'adoption. (S)

Relation de travail et conditions d'exercice

- Connaître les **grandes lignes de l'entente collective, de l'entente spécifique, du cadre de référence et de l'instrument de classification** ainsi que leurs fonctions. (S).
- Être en mesure de participer à **l'évaluation de l'enfant** au moyen de l'instrument de classification. (SF).
- Être capable de **remplir les différents formulaires** : facturation des dépenses, frais de transport, reddition de l'allocation de dépenses personnelles de l'enfant. (SF)
- Comprendre les **relevés de paiement**. (SF)
- Être en mesure d'identifier des exemples de situations pour lesquelles il est possible de recourir à son **association représentative**. (S)

Pour les FABM

- Comprendre les exigences liées au **statut de parent d'accueil** qui seront présentes tant que l'adoption ne sera pas entérinée (p. ex. collaboration aux visites, supervisées ou non, avec les parents d'origine; attributs parentaux, etc.). (SE)

Pour les FAP

- Comprendre les exigences reliées au nouveau **statut de parent d'accueil** et les différences avec le statut précédent (p. ex., grand-parent, proche de la famille), et endosser les nouvelles responsabilités qui y sont reliées. (SE, SF)

Collaboration avec les professionnels

- Identifier les **acteurs impliqués** dans l'accueil familial et distinguer **leurs rôles** respectifs (intervenant de l'enfant, intervenant ressource/qualité, association représentative, éducateur, etc.). (S)
- Savoir **quel acteur traite quel sujet** (p. ex., sujets qui concernent le comportement de l'enfant, sujets en rapport avec les formulaires). (R, SF)
- Collaborer avec **d'autres acteurs** selon les besoins de l'enfant (école, pédopsychiatre, organisme communautaire ou de loisir, etc.) (S).
- Connaître et saisir les **occasions de transmettre sa compréhension** de l'enfant (p. ex., participation à la table de révision, révision de l'instrument de classification). (SF)

Collaboration avec les parents et la famille d'origine

- Se situer dans son **rôle de famille d'accueil** vis-à-vis du parent d'origine. (SF)
- Accepter que les parents d'origine **détiennent et exercent les responsabilités** reliées aux attributs parentaux (sauf exception). (SE)
- Identifier quelques **exemples concrets** de ce que cela veut dire dans la situation de l'enfant et réfléchir aux **émotions** que cela pourrait causer (p. ex., attendre une autorisation pour des vacances, un camp, une coupe de cheveux; faire face au refus d'un parent alors que cela va à l'encontre de l'intérêt de l'enfant). (S)
- Identifier des stratégies pour faciliter les décisions qui concernent les **attributs parentaux** (p. ex., s'y prendre à l'avance pour planifier des vacances et des voyages, articuler les arguments pour justifier un changement d'école ou de garderie en fonction des besoins de l'enfant). (SF)
- En collaboration avec l'intervenant, définir les **balises de communication** avec les parents d'origine. (SF)
- Identifier **les émotions** que peuvent susciter chez le parent d'accueil **certaines réactions** du parent d'origine (p. ex., le parent d'origine méfiant, en colère, réactif, reconnaissant). (SE)
- Identifier **les émotions** que peuvent provoquer chez le parent d'accueil **certaines réactions de l'enfant** à la suite des visites (p. ex., l'enfant triste, en colère, anxieux, qui ne comprend pas, agissant, qui régresse). (SE)
- Savoir que le parent d'origine a le droit de connaître **l'adresse du milieu de vie** de son enfant, et, le cas échéant, identifier les enjeux que cela pourrait créer et trouver des moyens de les minimiser avec l'aide de l'intervenant. (S, SF, SE)

Pour les FABM

- Être conscient que, dans le cadre d'un projet d'adoption, la **présence des parents d'origine** et les visites suscitent des émotions parfois difficiles et intenses, être à l'écoute de ces émotions et disposer de stratégies pour les exprimer et les réguler. (SE)

Pour les FAP

- Être conscient qu'il est possible que l'accueil engendre une forme de **conflit de loyauté** entre l'enfant accueilli et son parent d'origine (p. ex., un grand-parent pourrait se sentir en tension entre le petit-fils qu'il accueille et son fils). (S)

Confidentialité

- Connaître les **règles relatives à la confidentialité** en ce qui a trait à l'enfant et à sa famille d'origine (p. ex., réseaux sociaux). (S)
- Respecter les **éléments confidentiels** de la vie de l'enfant et de sa famille d'origine. (SE)

Savoir-être et relation avec les collaborateurs

- Être à l'affût de ses **propres réactions** quand des défis se présentent avec les personnes qui collaborent à l'accueil (p. ex., équipe clinique, famille d'origine). (SE)
- Identifier des **stratégies pour faire face aux situations qui posent un défi**. Par exemple, pouvoir en discuter ou demander des ajustements avec les acteurs impliqués. (SF)
- Adopter une **attitude ouverte, authentique et respectueuse** à l'égard des acteurs impliqués. (SE)
- Être en mesure de **mettre ses limites et de demander de l'aide** quand la tâche devient trop lourde et que l'équilibre est compromis (p. ex., si les intervenants demandent d'accueillir un enfant supplémentaire ou un enfant ayant de trop grandes difficultés). (SE)
- Au besoin, et en collaboration avec les intervenants s'occupant du dossier, jouer un **rôle de sensibilisation** à la réalité de l'enfant accueilli auprès de certains collaborateurs ou de l'entourage (rôle de défense des droits). (S, SE)

RÉFÉRENCES

- Akouamba, B. S., Lai, H., Marcantoni, W., Mayrand, J., Wassef, M. M., et Beauchamp, S. (2021). *Les autosoins pour la santé mentale Partie 1: définition du concept*. CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.
- Anderson, L. et al. (2001). *A Taxonomy for Learning, Teaching, and Assessing: A Revision of Bloom's Taxonomy of Educational Objectives*. Longman.
- Blaustein, M., et Kinniburgh, K. M. (2019). *Treating Traumatic Stress in Children and Adolescents: How to Foster Resilience Through Attachment, Self-regulation, and Competency*. Guilford Publications.
- Brunet, M., Rouleau, Sylvain, et Bordeleau, C. (2022). *Groupe de soutien aux ressources de type familial basé sur le modèle ARC*. Centre Jeunesse de Lanaudière.
- Centre de pédagogie universitaire (2025). *Référentiel de compétences pédagogiques à l'intention du personnel enseignant universitaire*. Repéré à <https://cpu.umontreal.ca/formations/referentiel-de-competences/> le 19 mai 2025.
- CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. « Devenir famille d'accueil pour les 0-17 ans ». [affiche de recrutement]
- CISSS de la Montérégie (2024, 22 mai). « Offre de service pour les ressources de type familial ». [document PDF]
- CISSS de la Montérégie. (2020, juillet). « Devenir une famille d'accueil ». [dépliant]
- CISSS de la Montérégie. (s.d.). « Ce que vous devez savoir si vous souhaitez devenir famille d'accueil ».
- CISSS de la Montérégie. (s.d.). « Les enfants ont besoin de vous : Devenez famille d'accueil! ». [affiche]
- CIUSSS de la Capitale-Nationale. (s.d.). Fiche d'évaluation des postulants (ressource de type familial).
- CIUSSS de la Capitale-Nationale. (s.d.). « Comité de sélection. Mise en situation pour l'entrevue Clientèle Jeunesse FA régulière ». [document]
- CIUSSS de la Capitale-Nationale. (s.d.). « Entrevue de sélection. Évaluation des postulants. Grille d'entrevue ». [document]
- CIUSSS de la Capitale-Nationale. (s.d.). « Offre de service pour devenir famille d'accueil (ressource de type familial) ». [document]
- CIUSSS de la Capitale-Nationale. (s.d.). « Suggestions de références Familles d'accueil ». [document]
- CIUSSS de la Capitale-Nationale. (s.d.). « Devenir ressource de type familial – Famille d'accueil ». [document de séance d'information]

- CIUSSS de Lanaudière (2025, juin). « Devenir famille d'accueil – Programmes jeunesse ». [présentation PowerPoint]
- Collin-Vézina, D. et Côté, C. (s.d.). *Les mots et les gestes comptent dans les approches axées sur le trauma – notion du savoir-dire*. Série d'infographies repérée à <https://www.traumaconsortium.com/fr/ressources/?audiences=&submit=Appliquer&resources=&tags=&search=Savoir-dire> le 19 mai 2026.
- Foudriat, M. (2019). *La co-construction. Une alternative managériale*. Presses de l'EHESP.
- Godrie, B. (2019). « La co-construction des savoirs au prisme de l'épistémologie et des inégalités sociales ». *SociologieS*.
- Jobin, P., Bazzarrelli, T. et Cayouette-Bourassa, J. (2026). « La co-construction en contexte institutionnel : une démarche ancrée dans le développement du pouvoir d'agir ». *Bulle d'info IUJD*, (35). Institut universitaire Jeunes en difficulté – CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Repéré à https://www.iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Bulle_d-info_no.35_DAVA.pdf.
- Joly, M.-P., Poirier, M.-A., Guénette, M., Ringuette, P., et Collin-Vézina, D. (2024, décembre). *Balises pour soutenir la formation des parents d'accueil en protection de la jeunesse : Principes à la base d'une formation de qualité, référentiel de compétences et trajectoire de formation*. Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IUJD-CCSMTL). https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Formation_des_PA_Rapport_2024_VF.pdf
- McGrath, H. et Noble, T. (2008). *Huit façons d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer – 200 stratégies utilisant les niveaux taxonomiques des intelligences multiples*. Chenelière Éducation.
- Mehay, R., et Burns, R. (2009). *Miller's pyramid/prism of clinical competence*. Dans R. Mehay (dir.), *The Essential Handbook for GP Training and Education*. Radcliffe Publishing.
- Miller, G. E. (1990). « The assessment of clinical skills/competence/performance ». *Academic Medicine*, 65(9), S63-S67.
- Poumay, M. et Georges, F. (2022). *Comment mettre en œuvre une approche par compétences dans le supérieur?* De Boeck Supérieur.
- Turgeon Guay, K. et Rivet, J. (2025). Séance d'information "contrat" Gestion contractuelle RI-RIRTF. DQEPP. (Estrie)
- Vanderwill, L., Litz, B., Phan, V., Arora, A. et Day, A. (2002, septembre). *National training and development curriculum for foster and adoptive parents*.

